



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / MERCREDI 31 JANVIER 2024 // N°739 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

HAMAS POSE SES CONDITIONS
« METTRE FIN À LA GUERRE AVANT TOUT ACCORD D'ÉCHANGE DE PRISONNIERS »

Lire en page 4



LA CROISSANCE DANS LE SECTEUR DES HYDROCARBURES, UN ENJEU STRATÉGIQUE
ZOOM SUR LES GRANDS PROJETS DE SONATRACH

Lire en page 16



AGRICULTURE
RÉOUVERTURE PROGRESSIVE DES MARCHÉS À BESTIAUX

Lire en page 16



IL SE PENCHERA SUR LA DÉCISION DE LA CIJ CONCERNANT ISRAËL

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU SE RÉUNIRA AUJOURD'HUI À LA DEMANDE DE L'ALGÉRIE

Lire en page 3



RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE EN AFRIQUE ET EN EURO- MÉDITERRANÉE

LE GAZODUC TRANSSAHARIEN DANS LE DÉROULÉ DIPLOMATIQUE DE L'ALGÉRIE

Lire en page 3





PLUSIEURS DOSSIERS D'IMPORTANCE SERONT TRAITÉS AVEC LA PARTIE ALGÉRIENNE

Le ministre italien de l'Intérieur Piantedosi aujourd'hui à Alger

Le ministre de l'Intérieur Piantedosi effectuera à partir d'aujourd'hui, une visite officielle à Alger, et sera reçu par son homologue algérien, puis par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, selon "l'Agence Nova". En effet, le ministre de l'intérieur, Matteo Piantedosi, accompagné du vice-ministre des Affaires étrangères, Edmond Cirelli, effectuera une visite de travail aujourd'hui et demain, respectivement le 31 janvier et le 1^{er} février en l'Algérie. Une mission qui s'inscrit dans le cadre des accords entre l'Italie et l'Algérie sur la coopération dans le



domaine de la sécurité, avec un accent particulier sur la coopération sur la circulation des personnes, de même que le dossier des migrants et l'instabilité dans la région du Sahel.

Le ministre de l'Intérieur sera reçu par le ministre algérien de l'Intérieur, Ibrahim Merad, et les deux responsables devraient faire des déclarations à la presse mercredi matin.

ARABIE SAOUDITE : ARAMCO RENONCE À UN PROJET D'AUGMENTATION DE PRODUCTION DE PÉTROLE

L'Arabie saoudite a demandé à sa compagnie nationale Aramco de maintenir sa capacité de production de pétrole à 12 millions de barils par jour, renonçant à un projet d'augmentation annoncé en 2021, a indiqué le groupe pétrolier. « Aramco annonce avoir reçu une directive du ministère de l'Energie pour maintenir sa capacité maximale durable à 12 millions de barils par jour (mbj) » au lieu de la porter à 13 mbj comme prévu, a indiqué la société dans un communiqué. « La compagnie mettra à jour ses prévisions de dépenses d'investissement lorsqu'elle annoncera les résultats annuels de 2023 en mars », a-t-elle ajouté. Ses recettes devraient financer le vaste programme de réformes économiques et sociales intitulé « Vision 2030 », et visant à préparer le royaume saoudien à l'après-pétrole.

La Cour internationale de justice appelle Israël à empêcher tout acte de "génocide" contre le peuple palestinien

La Cour internationale de justice appelle Israël à faire tout son possible pour empêcher tout acte de "génocide" contre le peuple palestinien et à laisser entrer l'aide humanitaire dans la bande de Gaza. Johann Soufi, avocat international et ex-directeur du bureau juridique à Gaza de l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), revient sur les répercussions de cette décision. Entretien.

Cette décision de la Cour internationale de justice (CIJ) est historique, mais beaucoup de personnes s'interrogent sur ses conséquences sur le conflit. Qu'en pensez-vous ?

Johann Soufi : Cette décision est doublement symbolique. Premièrement, c'est la reconnaissance de la légitimité de la démarche sud-africaine qui avait été critiquée à la fois par Israël, par les États-Unis, mais aussi de manière plus implicite, par le ministre des Affaires étrangères français, Stéphane Séjourné, qui parlait du « caractère diffamatoire de cette démarche. »

Le terme "génocide" était un mot encore tabou. (...) Dans une certaine mesure, cette décision est aussi une forme de légitimation de l'emploi de ce vocable.

Deuxièmement, c'est une reconnaissance de la légitimité de tous ceux qui, depuis plusieurs semaines, alertent sur la dimension des crimes commis à Gaza et sur leur caractère potentiellement « génocidaire. » C'était un mot qui était tabou pour certains et l'ordonnance de la Cour internationale de justice est, dans une certaine mesure, aussi une forme de légitimation de l'emploi de ce vocable. Après, sur le fond, et notamment sur les attentes concernant un cessez-le-feu, il faut prendre en compte plusieurs choses. D'abord, quand on lit la Charte des Nations unies, il ne revient pas à la CIJ de se prononcer sur des questions relatives au maintien de la paix et à la sécurité internationales. Ces questions relèvent principalement de la compétence du Conseil de sécurité, même si celui-ci est effectivement bloqué par le veto américain. La CIJ demeure un organe judiciaire. Mais elle a reconnu le caractère catastrophique de la situation humanitaire à Gaza, et elle n'a pas dit qu'il ne fallait pas de cessez-le-feu. Elle ne se prononce simplement pas sur la question.

FRANCE : LE NOMBRE DE VISAS DÉLIVRÉS AUX ALGÉRIENS EN HAUSSE

Le nombre de visas délivrés par la France en 2023 aux étrangers, y compris algériens, était en nette hausse par rapport à 2022. Une évolution attribuée essentiellement à la hausse des visas de court séjour pour motifs "touriste" ou "économique". 209 723. C'est le nombre de

visas que la France a délivrés aux ressortissants algériens en 2023, contre 131 254 en 2022, soit une hausse de près de 60%, selon la Direction générale des étrangers en France. Les ressortissants chinois se taillent la part du lion avec quelque 371 244 visas obtenus en 2023, contre

100 036 en 2022, soit une hausse de plus de 270%. Concernant les postulants arabes, les Marocains arrivent en tête avec 241 571 visas, suivis des Algériens 209 723, des Saoudiens 109 786, des Tunisiens 87 858, des Libanais 60 374 et enfin des Égyptiens avec 43 660.

ÉTATS-UNIS : HAUSSE DE 178% DES INCIDENTS ISLAMOPHOBES DEPUIS LE 7 OCTOBRE

Une organisation civile américaine a annoncé que les plaintes liées à l'hostilité envers les musulmans, notamment les Palestiniens, aux États-Unis ont augmenté de 178 % depuis l'opération Déluge d'Al-Aqsa, le 7 octobre.

Le Conseil sur les relations américano-islamiques (CAIR), la plus grande organisation de défense des droits civiques des

musulmans aux États-Unis, a publié des chiffres sur les cas de haine et de discrimination qui se sont multipliés ces derniers mois dans le pays. Le Conseil a indiqué qu'au cours des trois derniers mois de 2023, il a reçu 3 578 plaintes liées à des incidents d'hostilité envers les musulmans, en particulier les Palestiniens, et à des incidents liés à l'islamo-

phobie, ce qui représente une augmentation de 178% par rapport à la même période en 2022. Parmi ces plaintes, les trois premières plus fréquentes étaient la discrimination sur le lieu de travail avec 662 cas, les crimes et incidents de haine avec 472 cas, et la discrimination dans le domaine de l'éducation avec 448 cas, selon le conseil. Le Conseil a noté

que "la vague de haine antimusulmane et anti-palestinienne se poursuit".

L'administration du président américain Joe Biden a publié un "guide de sécurité" destiné aux organisations et groupes religieux pour lutter contre les discours de haine anti-musulmans et anti-juifs qui se sont multipliés dans le pays depuis le 7 octobre 2023.

PLACÉ SOUS SAUVEGARDE DE JUSTICE

ALAIN DELON MIS « SOUS TUTELLE »

Le célèbre acteur français Alain Delon, 88 ans, a été placé sous sauvegarde de justice. Il peut toujours accomplir de nombreux actes, sauf les plus importants, comme la vente d'un bien immobilier, qui sont confiés à un tiers.

Selon les informations de BFMTV, Alain Delon, 88 ans, a été placé sous sauvegarde de justice par un juge des contentieux de la protection,

anciennement appelé juge des tutelles. Un mandataire tiers a été désigné.

Dans la sauvegarde de justice, la personne peut accomplir seule tous les actes, sauf les plus importants, qui doivent être confiés à un mandataire désigné, comme la vente d'un bien immobilier.

La mission de ce mandataire est d'assister Alain Delon pour son

suivi médical et dans le choix de ses médecins. Cette décision a été transmise à la famille.

« Il y a lieu de se féliciter de cette décision », confie Maître Frank Berton, l'avocat d'Anouchka Delon, la fille de l'acteur. Cette nouveauté s'inscrit dans un contexte particulier. Le 9 janvier dernier, Maître Ayela, à ce moment avocat d'Alain Delon et Anouchka, avait déposé un

signalement auprès du procureur de Montargis, avant d'être dessaisi. Il y a quelques jours, Frank Berton a fait de même et a demandé à ce que la justice intervienne.

Dans le cadre d'une mise sous tutelle - ce qui n'est pas le cas ici -, tout est contrôlé par le tuteur désigné, à la fois le suivi médical, mais aussi les dépenses, et toute autre décision de la vie quotidienne.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA
Alger Bab Ezzouar**

**« POUR VOTRE PUBLICITÉ
S'ADRESSER À:**

**L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité» Agence
ANEP 01, Avenue Pasteur Alger**

Tel : 021 73 71 28 / 021 73 76 78
/ 021 74 99 81

Fax : 021 73 95 59

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

IL SE PENCHERA SUR LA DÉCISION DE LA CIJ CONCERNANT ISRAËL Le Conseil de sécurité de l'ONU se réunira aujourd'hui à la demande de l'Algérie

Les ambassadeurs arabes ont exprimé leur appréciation des efforts incessants de l'Algérie pour défendre la cause palestinienne, notamment au sein du Conseil de sécurité, faisant part de leur plein soutien à la proposition de l'Algérie relative à la tenue d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité....

Le Conseil de sécurité de l'ONU se réunira aujourd'hui pour discuter de la décision de la Cour internationale de justice (CIJ) qui a appelé l'entité sioniste à « empêcher tout acte éventuel de génocide » à Gaza. La réunion a été demandée par l'Algérie, dans l'objectif de donner un effet exécutoire au prononcé de la Cij. Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des hautes instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et des efforts incessants de l'Algérie pour défendre la cause palestinienne, notamment au sein du Conseil de sécurité où elle siège, depuis le 1^{er} janvier, en tant que membre non permanent. En vue de cette réunion, la mission de l'Algérie à New York a eu, au cours de ces derniers jours, une série d'intenses consultations. Ainsi, une réunion restreinte a été tenue vendredi à la mission algérienne, immédiatement après le verdict de la CIJ, en présence du représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, ainsi que des représentants de la Palestine et de l'Afrique du Sud. Le représentant permanent de l'Algérie



auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a participé à une réunion d'urgence du Groupe arabe à New York, consacrée à l'examen des mesures pratiques nécessaires à prendre suite à la décision de la CIJ. Les ambassadeurs arabes ont exprimé leur appréciation des efforts incessants de l'Algérie pour défendre la cause palestinienne, notamment au sein du Conseil de sécurité, faisant part de leur plein soutien à la proposition de l'Algérie relative à la tenue

d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité. Il a également été décidé de soumettre un projet de résolution au Conseil de sécurité à la lumière des développements provenant de La Haye. Il y a dans le monde beaucoup de pays qui continuent à soutenir un cessez-le-feu immédiat à Gaza. Ces pays espèrent néanmoins que la session du Conseil de sécurité, prévue aujourd'hui, ne se heurtera pas à des résistances de la part des pays occidentaux, puissances connues pour leur soutien aveugle à l'entité sioniste, au premier rang desquelles figurent les Etats-Unis, habitués à contrecarrer les efforts internationaux en utilisant le droit de « veto ». S'ils imposaient, encore une fois, leur veto, le coût politique associé à cela serait très élevé. Le Conseil de sécurité est appelé à exercer sa responsabilité en matière de paix et de sécurité internationales, à faire preuve d'une grande vigilance concernant la situation à Gaza et à ne laisser aucune partie ni aucune force compromettre les efforts pour mettre fin à la guerre par des moyens politiques...
Youcef S.

LA COOPÉRATION ET LES INTÉRÊTS MUTUELS AU MENU DES DÉBATS

L'Algérie défend ses intérêts et ceux de l'Afrique au Sommet de Rome

La capitale italienne, Rome, a accueilli, lundi, le Sommet Italie-Afrique, avec la participation des dirigeants des pays africains et de plusieurs responsables de l'Union européenne, pour discuter de la coopération et des intérêts communs. Le Sommet s'est tenu en présence de la Première ministre italienne Giorgia Meloni, du président de la Commission de l'Union africaine Moussa Faki, de la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, du président en exercice de l'Union africaine, Ghazali Osmani, et de nombre de responsables européens et africains. Lors de ce Sommet, plusieurs dossiers de coopération entre l'Italie et les pays africains dans les domaines de l'économie et des infrastructures, ainsi que de la sécurité alimentaire et énergétique ont été au menu des discussions, selon le même média. Evidemment, le ministre des Affaires étran-

gères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a âprement défendu les intérêts de l'Algérie et de l'Afrique lors de ce sommet qui s'est résolument voulu un Sommet de partenaires et de partenaires égaux et non plus de tutelle et de jeu de positionnements. D'ailleurs, la Première ministre italienne Giorgia Meloni a tenu à être claire dès le début : « J'ai remarqué une preuve tangible de la volonté d'envisager et d'écrire une nouvelle page de nos relations, basée sur la coopération entre égaux, loin de toute approche prédatrice qui a caractérisé les relations avec l'Afrique ». Ainsi, Attaf a eu des discussions avec son homologue italien, Antonio Tajani, en marge de sa participation, en qualité de représentant du président Tebboune, aux travaux du Sommet Italie-Afrique, ainsi qu'avec nombre de hauts responsables africains. Attaf a tenu à exprimer

le soutien de l'Algérie au "plan Mattei pour l'Afrique", et "la disponibilité de l'Algérie à contribuer à l'aboutissement de ce plan et à la réalisation des objectifs escomptés à différents niveaux". Meloni a écrit un post partagé sur les réseaux sociaux dans lequel elle a expliqué l'objectif du sommet. "Le but est de prouver que nous sommes conscients que le destin de nos continents est interconnecté, c'est-à-dire l'Europe et l'Afrique, et que nous pouvons grandir ensemble", a indiqué Meloni. Près de 23 chefs d'État et de gouvernement africains, 57 délégations internationales, des représentants de l'Union européenne et des représentants d'organisations régionales et d'institutions multilatérales opérant sur le continent, telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, ont participé au Sommet "Italie-Afrique".
I.M.Amine

**APPROVISIONNEMENT
DU MARCHÉ EN VIANDES
BLANCHES ET ROUGES
À LA VEILLE DU RAMADHAN
LES ORIENTATIONS
DU MINISTÈRE
DU COMMERCE**

Le ministre du Commerce, Tayeb Zitouni, a révélé, hier, que le marché est approvisionné en viandes rouges et blanches par des commerçants publics et privés. Le ministre a indiqué que durant toute l'année 2023, 2 501 tonnes ont été importées. Rien qu'en janvier 2024, 7 375 tonnes ont été importées par le secteur privé et l'autorité compétente. Le ministre du Commerce a déclaré également, que d'importantes expéditions arriveraient en préparation du mois de Ramadhan pour équilibrer le marché et renforcer le pouvoir d'achat du citoyen. De ce fait, cela va permettre aux citoyens de consommer ce produit de base avec plus de sérénité. Le ministre du Commerce a en outre révélé l'approvisionnement des wilayas du Sud en viandes rouges importées dans le cadre du troc. Une entrée de 284 892 têtes de bétail a été enregistrée au cours de l'année 2023. Cela reflète une évolution très tangible de l'entrée de bétail par rapport à l'année 2022, au cours de laquelle 141 000 têtes uniquement sont entrées. Le ministre a fait appel aux associations de protection des consommateurs et aux médias pour contribuer sérieusement au processus de sensibilisation des citoyens à la nécessité de rationaliser la consommation et lutter contre le gaspillage en orientant le contenu médiatique vers la promotion de la culture de consommation auprès des membres de la société.
I.Med

**COMMISSION BILATÉRALE
POUR LE DÉVELOPPEMENT
ET LA PROMOTION DES
RÉGIONS FRONTALIÈRES
NADIR LARBAOUI FAIT
LE POINT AVEC
LE MINISTRE TUNISIEN
DE L'INTÉRIEUR**

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a reçu, hier, au Palais du Gouvernement, le ministre de l'Intérieur de la République tunisienne, Kamel Feki, qui effectue une visite de travail en Algérie, dans le cadre de la première session de la Commission bilatérale pour le développement et la promotion des régions frontalières algéro-tunisiennes, indique un communiqué des services du Premier ministre. Les deux parties « ont passé en revue les conclusions de la première session de ce mécanisme bilatéral, affirmant l'attachement commun à leur mise en œuvre et à la promotion du niveau de coopération bilatérale, notamment dans les régions frontalières algéro-tunisiennes, en vue d'asseoir un partenariat actif et permanent entre les deux pays, outre le renforcement de la coopération sécuritaire bilatérale au mieux de l'intérêt commun, selon la vision commune des dirigeants des deux pays », ajoute la même source. L'audience s'est déroulée en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, conclut le communiqué.
I.Med/Agence

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE EN AFRIQUE ET EN EURO-MÉDITERRANÉE

Le gazoduc transsaharien dans le déroulé diplomatique de l'Algérie

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a renouvelé l'engagement de l'Algérie à contribuer en tant que partenaire fiable au renforcement de la sécurité et de la transition énergétique en Afrique et dans la région euro-méditerranéenne. Dans son discours au cours de sa participation, hier, à Rome, à la séance de discussion sur la sécurité énergétique, en marge du Sommet Italie-Afrique tenu à Rome, Attaf a proposé de réaliser des partenariats concrets autour de trois axes, le premier lié au soutien aux efforts visant à achever le conduit transsaharien de gazoduc (Nigeria-Niger-Algérie), qui permettra de transporter chaque année plus de 25 milliards de mètres cubes de gaz vers l'Europe, contribuant ainsi à renforcer la position de l'Italie en tant que pôle énergétique et plateforme pour l'amélioration de la sécurité

énergétique européenne, et partant, de faire avancer le développement économique et social dans les régions sahéliennes et euro-méditerranéennes. Le deuxième axe comprend le soutien aux efforts visant à développer de vastes infrastructures pour connecter le réseau électrique national aux pays voisins d'Afrique et de la Méditerranée, d'autant plus que l'Algérie offre un excédent de 10 000 mégawatts d'électricité par jour et envisage d'augmenter sa capacité de production en ajoutant 15 000 mégawatts d'électricité verte à l'horizon 2030. Le troisième axe, enfin, consiste à accompagner la transition énergétique en Algérie, notamment en ce qui concerne le développement de la production d'hydrogène vert, et de renforcer la participation de l'Algérie en tant qu'acteur majeur dans les projets structurants européens, notamment le projet d'hydro-

gène vert «soutH2corridor». Tout en soutenant le plan Mattei, Attaf a identifié pour les Italiens cinq défis auxquels se heurte la mise en œuvre dudit plan sur le continent africain, dont le plus important est le renforcement des capacités des pays africains producteurs d'hydrocarbures, ainsi que le défi de couvrir les besoins énergétiques des populations du continent africain, de même que le défi de la maîtrise et du contrôle des industries pétrolière et pétrochimique, et ce, outre le défi de moderniser les infrastructures de production et de transport des carburants et autres ressources énergétiques, et de les protéger des dangers du terrorisme et du crime organisé, et celui de remporter les enjeux de la transition énergétique, devenue une urgente demande pour toute l'humanité.
I.M.A.

HAMAS POSE SES CONDITIONS :

«Mettre fin à la guerre avant tout accord d'échange de prisonniers»

Le Hamas a publié une déclaration dans laquelle il a insisté pour que l'entité sioniste mette fin à son agression et retire ses forces de Ghaza avant de conclure un accord d'échange de prisonniers.

Le conseiller média du chef du bureau politique du Hamas, Taher Al-Nouno, a déclaré ce lundi dans une déclaration à l'Agence France-Presse que le mouvement souhaitait un « cessez-le-feu global et complet » à Ghaza et a ajouté : "Nous parlons d'abord d'un cessez-le-feu global et complet et non d'une trêve temporaire".

Al-Nouno a souligné que lorsque les combats cesseront, « le reste des détails pourra être discuté », y compris la libération des otages israéliens toujours détenus par le Hamas.

La Maison Blanche a annoncé plus tôt, le même jour, que les pourparlers visant à libérer un nouveau groupe de détenus par le mouvement Hamas à Ghaza sont « constructifs et prometteurs, mais qu'il reste encore beaucoup de travail à faire », tandis qu'un porte-parole du Conseil de sécurité nationale américain a déclaré que les déclarations de certains hommes politiques israéliens sur la réinstallation de Ghaza étaient imprudentes et incendiaires. Des discussions sont en cours sur la possibilité de parvenir à une nouvelle trêve dans la guerre dévastatrice menée par l'entité sioniste dans la bande de Ghaza. À Paris, le directeur de la CIA, William Burns, et l'envoyé spécial américain pour le Moyen-Orient, Brett McGurk, ont participé ces derniers jours à une série de négociations axées sur la libération des détenus et la conclusion d'une trêve humanitaire dans le conflit entre Israël et le Hamas à Ghaza.

Burns a rencontré, dimanche dernier, le chef des services de renseignement de l'entité sioniste, le Mossad, le Premier ministre qatari et le chef des renseignements égyptiens, dans le cadre d'entretiens que l'entité sioniste a qualifiés de

« constructifs, mais a indiqué qu'il y avait des lacunes majeures. »

Le porte-parole du Conseil de sécurité nationale de la Maison Blanche, John Kirby, a déclaré à CNN : « Je pense qu'il est juste de qualifier les négociations de constructives. Nous pensons qu'il existe un cadre pour un autre accord concernant les otages, et cela pourrait faire une différence en termes d'évacuation d'un plus grand nombre d'entre eux et les faire sortir. » Plus d'aide et une réelle réduction de la violence. »

Il a ajouté que les discussions qui ont eu lieu avec les responsables qatariens, égyptiens et israéliens ont été très bonnes, ajoutant : « Nous n'avons pas encore franchi la ligne d'arrivée, mais nous sommes satisfaits des discussions, de leur déroulement et de la promesse d'accomplir quelque chose qui pourrait être très important. »

Une source sécuritaire a confirmé que le président américain Joe Biden a chargé Burns de négocier la libération des derniers otages israéliens détenus par le Hamas en échange d'un cessez-le-feu. De son côté, le Premier ministre qatari, Cheikh Mohammed bin Abdul Rahman Al Thani, a annoncé lundi, à l'issue de rencontres avec des responsables américains, israéliens et égyptiens, qu'une proposition serait présentée au Hamas pour arrêter les combats à Ghaza et libérer les otages.

S'exprimant à Washington, lors d'un événement organisé par le groupe de réflexion Atlantic Council, Cheikh Mohammed bin Abdul Rahman Al Thani a déclaré que de « bons progrès » avaient été réalisés lors des pourparlers de cette semaine à Paris. Le Premier ministre qatari a confirmé que les réunions avec le directeur de la CIA, Bill Burns, et de hauts responsables



de la sécurité israéliens et égyptiens ont abouti à un cadre pour une trêve intérimaire en vertu de laquelle les femmes et les enfants otages seraient libérés en premier, et l'aide pourrait entrer dans la bande de Gaza assiégée. Il a expliqué que les parties "espèrent transmettre cette proposition au Hamas et le persuader de participer au processus de manière positive et constructive".

Il a souligné que le Hamas avait présenté une « exigence claire » pour un « cessez-le-feu permanent avant les négociations » et que la proposition actuelle « pourrait conduire à un cessez-le-feu permanent à l'avenir ».

UN NOUVEL ACCORD EN VUE

Le chef du bureau politique du Hamas, Ismail Haniyeh, a déclaré



ce mardi qu'il se rendrait au cours de cette semaine au Caire pour discuter de la proposition française de cessez-le-feu. « Le mouvement Hamas est ouvert à tout dialogue et négociation qui acterait la fin des hostilités et le retrait total des forces d'occupation israéliennes de la bande de Ghaza » a-t-il indiqué. Des sources médiatiques, à l'exemple de NBC News, ont en effet rapporté auparavant, que les négociations ayant regroupé, ces derniers jours à Paris, Israël, les États-Unis d'Amérique, l'Égypte et le Qatar, ont débouché sur un accord autour de l'échange de prisonniers et une trêve de longue durée pouvant aboutir à un cessez-le feu total qui mettra fin à la guerre. Conscient que les trêves proposées par l'entité sioniste n'ont d'objectifs que de libérer les otages israéliens et de permettre aux unités de l'armée sioniste engagées à Ghaza de souffler et de se réorganiser, le Hamas a fait monter ses exigences : un échange de 100 à 200 prisonniers palestiniens contre un otage israélien et des trêves de plus de 30 à 45 jours, avec le libre accès en quantités suffisantes des aides humanitaires à Ghaza. Concernant les objectifs militaires de l'entité sioniste, Ismaël Haniyeh les

qualifie d'illusions dissipées par la solidité de la résistance. « Aussi grandes que soient les manœuvres sionistes, elles ne briseraient pas la détermination du peuple palestinien à arracher sa liberté et son indépendance », a-t-il prévenu. Pour Ismail Haniyeh, les tensions qui s'exacerbent ces derniers jours au Moyen-Orient, la guerre qui se régionalise davantage de jour en jour, ne peuvent être contenues que dans

l'arrêt du conflit en cours. La continuation de la guerre va provoquer des déflagrations régionales dont on ne peut mesurer les conséquences. Aussi le chef du Hamas appelle-t-il la communauté internationale à faire pression sur l'occupation sioniste pour qu'elle mette fin à ses massacres et à ses exécutions sommaires aussi bien à Ghaza qu'en Cisjordanie. Dans ce cadre, il appelle à des mesures effectives pour une désescalade, au lieu des décisions honteuses de certains pays qui se sont précipités à l'annonce du verdict de la CIJ contre Israël, de suspendre leur aide à l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (Unrwa). « Ce gel de financement de l'Unrwa constitue une violation flagrante de la récente décision de la Cour internationale de Justice, qui appelle à augmenter l'aide à Ghaza au lieu de la réduire. C'est un parti pris flagrant de ces pays en faveur de l'occupation », soutient-il. Tentative lamentable de détourner l'opinion mondiale des décisions de la CIJ et des crimes de guerre en cours dans la bande de Ghaza, la polémique créée par les Occidentaux autour de l'Unrwa a le mérite de démasquer les complices actifs de l'entité sioniste. En tout cas, sans une désescalade dans les prochains jours, tous les scénarios catastrophes sont à envisager.

Boualem B. et M.H.

LE CLUB DU PRISONNIER PALESTINIEN L'ÉVOQUE : Plus de 1 000 civils arrêtés à Jénine

Le Club du prisonnier palestinien a mis en lumière que le bilan des cas d'arrestations dans la ville de Jénine s'est élevé à plus de 1 000 citoyens détenus depuis le 7 octobre 2023. Dans un communiqué de presse publié hier, le Club du prisonnier a mis en lumière que ce bilan comprend les enfants et les femmes qui ont été arrêtés et libérés ensuite. De plus, le Club a révélé que l'occupation avait arrêté 120 citoyens, dont des enfants, des enseignants, des avocats, des ex-prisonniers et des blessés. Il convient de mentionner également que les détenus et leurs familles ont été torturés et

agressés, ainsi que les femmes ont été menacés pour faire pression sur leurs proches qui étaient pourchassés par les forces de l'occupation. En outre, le crime d'exécution des civils palestiniens est l'une des pires politiques utilisées par l'armée de l'occupation. Hier, matin, des forces spéciales (des infiltrés) de l'occupation ont fait une descente dans l'hôpital d'Ibn Sina et ont exécuté trois jeunes Palestiniens. Au cours de la période d'agression massive et de génocide à Gaza après le 7 octobre 2023, la ville de Jénine a subi plusieurs raids massifs, dont le dernier en janvier dernier, au cours desquels

l'occupation a mené des opérations d'interrogatoires sur le terrain, qui ont impliqué plus de 600 citoyens, accompagnés d'opérations de harcèlement et de coups sévères contre les citoyens, et l'occupation a maintenu l'arrestation d'environ 90 citoyens, en plus des opérations de destruction et de sabotage qui ont touché les infrastructures du camp et de la ville. Il est à rappeler que plus de 6 390 citoyens palestiniens ont été arrêtés en Cisjordanie occupée, depuis le début de l'offensive israélienne contre la bande de Gaza, le 7 octobre.

Avec agence

AGRICULTURE

Réouverture progressive des marchés à bestiaux

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural vient de décider, en coordination avec les walis, de permettre la réouverture progressive des marchés à bestiaux, ainsi que la prise de mesures concernant le maintien du dispositif de surveillance, de prévention et de lutte contre la fièvre aphteuse, a annoncé, avant-hier, un communiqué du ministère.

« **A**près avoir enregistré un taux élevé de vaccination contre la fièvre aphteuse au niveau national et qui a dépassé 91%", le ministère a affirmé avoir décidé, en coordination avec les walis, "de permettre la réouverture progressive des marchés à bestiaux, tout en maintenant le dispositif de surveillance, de prévention et de lutte contre cette pathologie", précisant que l'opération se fait sur la base de l'évaluation de la situation par les walis, en coordination avec les inspections vétérinaires de la wilaya. Toutefois, selon le communiqué du ministère, la vigilance reste de mise et les parties concernées par la surveillance et la lutte contre cette pathologie sont appelées à poursuivre l'application stricte des mesures prises en la matière, en vue de protéger la ressource animale, précise le communiqué.

Le ministère ajoute que plusieurs mesures ont été prises, dont le maintien du dispositif de surveillance du mouvement des animaux, l'exigence d'un certificat de vaccination contre la fièvre aphteuse pour les bestiaux exposés à la maladie, le renforcement du contrôle vétérinaire et la mise en place d'un dispositif



de sécurité qui accompagne les équipes vétérinaires intervenantes, durant les heures d'ouverture des marchés à bestiaux, outre l'exigence pour les éleveurs et les commerçants du certificat de vaccination et du certificat sanitaire pour le déplacement des bestiaux avant l'entrée des animaux au niveau de ces marchés.

Les mesures prises concernent aussi l'interdiction de l'entrée des animaux non vaccinés aux marchés à bestiaux, avec l'impératif de les vacciner avant de les renvoyer, note ledit communiqué.

« Il appartient aux équipes vétérinaires de prendre les mesures nécessaires à cet effet et de s'assurer d'une bonne désinfection de ces

marchés et de leur périmètre, ajoute le ministère qui souligne l'impératif de désinfecter tous les véhicules avant et après leur sortie de ces marchés, de poursuivre les activités des commissions de wilaya, de détecter et de lutter contre la fièvre aphteuse. » souligne le communiqué du ministère.

N.S.

SANTÉ

La 7^e édition du Salon d'information sur le cancer du 3 au 5 février à Alger

Le ministère de la Santé organisera, en coordination avec l'association Al Amel-CPMC (Centre Pierre-et-Marie-Curie), du 3 au 5 février au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger, la 7^e édition du Salon d'information sur le cancer, un événement qui associe les médias à la transmission de l'information médicale exacte aux patients et à leurs familles. La Sous-directrice en charge des maladies non transmissibles au ministère de la Santé, Dr. Djamilia Nadir, a précisé que ce salon coïncidant avec la célébration de la Journée mondiale contre le cancer "définit des objectifs réalisables, notamment l'accès à l'information sur les protocoles et les moyens d'accéder à la prévention, au dépistage et au traitement", outre "l'intensification de la sensibilisation à la prévention à travers la promotion d'un mode de vie sain et le dépistage précoce et la fourniture des soins de santé dans tout le pays".

Concernant la prévalence du cancer en Algérie, la responsable a indiqué que les hommes étaient fréquemment atteints au niveau des poumons, du côlon, du rectum, de la prostate, de la vessie et de l'estomac. Chez les femmes, le cancer du sein est le plus fréquent, suivi de celui du côlon et du rectum, de la thyroïde et du col de l'utérus. Afin de lutter contre cette maladie, il sera procédé, lors de ce salon,

à la définition des caractéristiques épidémiologiques du cancer en Algérie, ainsi que les facteurs de risque, basés sur les résultats du Réseau national des registres de cancer pour l'année 2020 publiés en 2023. L'accent sera, également, mis sur la nécessité d'informer et de sensibiliser la population aux différents types de cancer et de souligner le rôle de la prévention et de la préservation de la santé, notamment en luttant contre les facteurs de risque.

Cette année le Salon connaîtra plusieurs nouveautés à l'instar de la numérisation, de l'éco-responsabilité, des visio-conférences et d'autres activités, pour ne citer que le pavillon scientifique.

Pour sa part, la secrétaire générale de l'Association "El-Amel" d'aide aux cancéreux du Centre anti-cancer Pierre et Marie Curie (CPMC), Hamida Kettab a mis l'accent sur le rôle important des médias dans la transmission de l'information à la population, étant "un lien entre les instances spécialisées et le citoyen".

"L'Association ambitionne, à travers la 7^e édition du Salon, de répandre une culture sanitaire en informant et orientant le citoyen de la prévention et du traitement jusqu'à l'accompagnement même en convalescence, et ce via les conférences destinées au grand public qui

évoquent les différents types de cancer et la prévention à travers une hygiène de vie globalement saine", a-t-elle affirmé. Selon les organisateurs, le public aura accès à des dépistages, des analyses et des examens de radiologie diagnostique pour une détection précoce des cancers en présence de staffs médicaux, relevant des différents établissements hospitaliers spécialisés, et de psychologues pour expliquer la prise en charge psychologique du patient.

R.N./avec APS

ELLE EST SPÉCIALISÉE DANS LE CLASSEMENT DES UNIVERSITÉS Baddari reçoit le directeur exécutif de la société "QS"

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a reçu, lundi, le directeur exécutif de la société "QS" spécialisée dans le classement des universités, Ashwin Jerome Fernandes", a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre qui a réuni Baddari et le directeur exécutif de la société "QS", vise "la mise en place d'une stratégie nationale de coopération en la matière entre le ministère et QS, en vue de promouvoir la visibilité des établissements

SONELGAZ DE BÉJAÏA 29 actes de vols de cuivre enregistrés durant l'année 2023

Après les vols d'ouvrages de gaz et de l'électricité, la Sonelgaz de Béjaïa fait face à un autre phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur. En effet, selon Mme LAIDI Ghanima, chargée de communication de la direction de Sonelgaz Béjaïa, 29 vols de cuivre ont été enregistrés durant l'année 2023. Plusieurs autres agressions sont signalées presque quotidiennement, en plus des constructions dites « illicites » réalisées notamment à proximité ou carrément sur les ouvrages gaz et électricité appartenant à l'entreprise Sonelgaz. Des câbles électriques mais aussi des conduites de gaz en cuivre sont volés quotidiennement, soit plus de 7 km de câbles en cuivre volés à travers tout le territoire de la wilaya de Béjaïa, précise la même source. Durant la même période c'est-à-dire 2023, la direction de Béjaïa a enregistré 12 autres actes de vol, soit plus de 2 km de conduite de gaz en cuivre volés notamment, au niveau des colonnes montantes, des câbles souterrains et aériens constituant des réseaux de basse tension. En plus du préjudice financier qui s'élève à plus de 5 millions de dinars, les vols affectent également la qualité du service offert, où des centaines de clients sont privés ou pénalisés des jours et des jours, notamment durant les périodes de réparations. Par ailleurs, des plaintes sont déposées auprès des autorités compétentes afin de prendre les mesures nécessaires, pour mettre un terme à ces actes, conclut notre source.

Idir Mehdaoui

ACCIDENTS DE LA ROUTE

35 morts et 1 392 blessés en une semaine

Trente-cinq (35) personnes ont trouvé la mort et 1 392 autres ont été blessées dans 1 119 accidents de la route enregistrés durant la période du 21 au 27 janvier à travers le pays, a précisé hier un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tébessa avec 5 morts et 16 blessés suite à 16 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 640 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (82 incendies), Oran (50) et Tlemcen (40), souligne le communiqué. Durant la même période, 5562 interventions ont été effectuées par les éléments de la Protection civile pour le sauvetage de 369 personnes en situation de danger, ainsi que 4940 opérations d'assistance diverses.

R.N.

N. S.

FORMATION
ET ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNELS

JOURNÉE D'ÉTUDE SUR «LA RELATION ENTRE LE SECTEUR ET LE PARTENAIRE ÉCONOMIQUE»

Les travaux de la journée d'étude sur «la relation entre le secteur de la formation professionnelle et le partenaire économique» ont été organisés, hier, au Cercle national de l'Armée à Alger.

Organisée par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, sous le thème «la formation professionnelle et le partenariat économique- des perspectives prometteuses», cette journée s'inscrit dans le cadre de la nouvelle approche adoptée ces dernières années, notamment en matière de développement de la formation par l'apprentissage, et ce, à travers la contribution directe et efficace des entreprises économiques, publiques et privées, à la formation, pour une meilleure adéquation «formation-emploi». Cette journée d'étude vise à développer et à renforcer la relation de la formation et l'enseignement professionnels avec le partenaire économique, assurer une prise en charge optimale des opérations de formation, répondre aux besoins du marché de l'emploi, amener les entreprises économiques à contribuer à l'élaboration et à l'actualisation des programmes de formation, définir les besoins des entreprises économiques en main d'œuvre qualifiée et à conclure des conventions entre le secteur et les entreprises économiques pour promouvoir les capacités de la formation par l'apprentissage étant le mode formation le plus proche du monde du travail. Des cadres, des experts et des représentants du secteur de la formation et l'enseignement professionnels, ainsi que des représentants d'entreprises économiques participent à cette journée d'étude ponctuée de plusieurs séances de discussions sur les moyens d'accompagner les entreprises économiques pour cerner leurs besoins en matière de formation.

APS

INTERNET

L'Algérie augmente sa capacité de bande passante internationale à 9,8 Tbits

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a annoncé, avant-hier, la finalisation d'une nouvelle opération d'augmentation de la capacité de la bande passante internationale pour atteindre 9,8 Tbit/s. La capacité de la bande passante internationale en Algérie, désormais augmentée à 9,8 Tbit/s, était de 7,8 Tbit/s en 2022, de 2,8 Tbit/s en 2021 et de 1,5 Tbit/s en début 2020, a-t-il révélé, lors de l'ouverture à Tamanrasset d'un 1er Forum sur les enjeux de la jeunesse et la société civile dans la transition numérique. L'opération qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités nationales en la matière, est à même d'assurer «davantage de flexibilité eu égard à l'importance stratégique que revêt la bande passante internationale par rapport à la sécurisation et à la durabilité du service Internet», a-t-il expliqué. Grâce à cette nouvelle augmentation «toutes les conditions seront réunies pour poursuivre la mise en œuvre du programme de modernisation

et de développement des infrastructures de télécommunications, en vue notamment d'anticiper la demande croissante sur Internet et d'assurer, ainsi, de très hauts débits, en application des instructions du président de la République», a assuré le ministre. Il a, en outre, mis en avant l'importance de réaliser une infrastructure de base des technologies de l'information et de la communication capable d'appuyer le développement économique. Il appartient d'ériger une infrastructure de base des technologies de l'information et de la communication pour appuyer le développement économique, dans le cadre de la stratégie du secteur mise au point pour la concrétisation des engagements du président la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour l'amélioration du service public», a souligné le ministre à l'ouverture de cette rencontre, en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hamad.

N.S.

FABRICATION D'ALIMENTS POUR POISSON

Entrée prochaine en production d'une unité à Ouargla

Le secteur de la pêche s'est vu accorder ces dernières années une série de projets aquacoles, dont certaines ont été concrétisés et d'autres en voie de l'être susceptibles d'approvisionner la région en produits halieutiques frais, a ajouté la même source

L'unité de fabrication d'aliments pour poisson, réalisée au niveau de la ferme aquacole pilote d'élevage de crevettes d'eau douce, située dans la commune de Hassi-Benabdallah, périphérie d'Ouargla, entrera en production durant le premier trimestre de l'année 2024, a affirmé hier la direction de la pêche et de l'aquaculture.

Fruit d'un partenariat Algéro-Sud-Coréen, cette structure offrira, suite au processus de mouture, malaxage, refroidissement et séchage, une capacité de production de 10 tonnes par jour d'aliments pour poisson, toutes espèces confondues, a indiqué le directeur du secteur, Salah Bouaicha, en marge des «portes ouvertes» sur les activités aquaponiques, aquaculture intégrées à l'agriculture. Cette nouvelle installation est appelée à impulser les activités aquacoles dans la région, de combler le déficit et la rareté du produit pour satisfaire la demande des aquaculteurs sur l'aliment nécessaire, a-t-il expliqué. D'un montant d'investissement de 3,5 millions Dollars, cette structure devrait générer, en



entrée production, près de 15 emplois directs et plus de 20 à 30 autres indirects.

Le secteur de la pêche s'est vu accorder ces dernières années une série de projets aquacoles, dont certaines ont été concrétisés et d'autres en voie de l'être susceptibles d'approvisionner la région en produits halieutiques frais, a ajouté la même source. Les portes ouvertes sur le secteur (30-31 janvier) qui regroupent des secteurs ayant trait

à la pisciculture ont été riches en informations et explications afférentes sur les facilités et avantages préconisés par les pouvoirs publics en direction des opérateurs aquaculteurs, en sus de la vulgarisation des activités piscicoles liées à l'ensemencement des alevins, la production du poisson d'eau douce et la contribution du secteur à la réalisation de l'autosuffisance alimentaire en la matière. De grands efforts

sont menés pour relancer les activités aquaponiques dans la région à la faveur de l'organisation de sessions de formation sur le développement de la pisciculture, l'approvisionnement des agriculteurs en alevins, la création de nouveaux périmètres agricoles à accueillir des activités aquacoles sous la supervision du comité de wilaya chargé d'aval des entreprises aquacoles et d'autres manufacturières. R.E.

RÈGLES GÉNÉRALES RELATIVES À L'AVIATION CIVILE

L'Algérie met à niveau sa législation

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, hier, le texte de loi modifiant et complétant la loi fixant les règles générales relatives à l'aviation civile, lequel intervient pour adapter la règlementa-

tion nationale aux normes et recommandations de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Intervenant à l'issue de l'adoption dudit texte lors d'une plénière au Conseil de la nation, présidée par M. Salah Goudjil, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Basma Azouar, le ministre des Transports, M. Mohamed El Habib Zahana a salué l'introduction de "ce nouveau jalon à l'arsenal juridique", soulignant son importance dans "le développement de la législation nationale régissant l'aviation civile et son adaptation aux lois et normes internationales". Le ministre a réaffirmé "sa sincère volonté de travailler de concert au mieux des intérêts du pays et des citoyens, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". De son côté, le président de la Commission de l'équipement et du développement local au Conseil de la nation, Lyes Achour, a mis en avant l'intérêt accordé par l'Etat au secteur du transport aérien, notamment "dans le cadre des programmes tracés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en vue de promouvoir le secteur". Avant le vote du texte de loi, le rapporteur de la Commission, Mohamed Ben Teba, avait donné lecture du rapport complémentaire sur ledit texte, indiquant qu'au regard de l'importance et de la sensibilité de ce domaine, ce texte de loi modifiant et complétant la loi 98-06 fixant les règles générales relatives à l'aviation civile, intervient "pour remédier aux lacunes

enregistrées, en adaptant la législation nationale régissant le transport aérien dans notre pays aux données et aux développements que connaît le domaine de l'aviation civile internationale". Ainsi, la Commission a salué les amendements contenus dans le texte de cette loi, estimant qu'ils "constitueront un cadre législatif supplémentaire qui devra contribuer avec efficacité à l'amélioration et à la promotion de la garantie de la sécurité et de l'intégrité aériennes, d'une part et la protection des droits des voyageurs, d'autre part". La Commission a, par ailleurs, préconisé la nécessité d'"accélérer la cadence de l'élaboration des textes réglementaires en lien avec le texte de loi" et d'assurer la formation indispensable en matière de sécurité aérienne pour tous les fournisseurs des prestations d'aviation civile, ainsi que de la nécessité de la disponibilité du facteur de professionnalisme dans les transporteurs aériens, de le respecter et d'œuvrer à sa pérennité. Le texte de loi vise à introduire de nouvelles dispositions à même de permettre à l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC) d'élaborer des instructions techniques pour mettre en œuvre un ensemble de normes et de recommandations imposées par l'OACI. L'introduction de ces dispositions vise à faciliter les procédures de mise à jour de la réglementation de l'aviation civile algérienne, dans le cadre du processus permanent et continu de conformité aux normes et recommandations de l'OACI, stipulées dans les 19 annexes.

Y. B.

BISKRA

Promotion du partenariat entre l'Université et l'ANAD

Le partenariat entre l'Université et l'ANAD permet à l'étudiant en fin de cursus universitaire d'obtenir une attestation d'étudiant-entrepreneur à l'issue d'une formation théorique et pratique sur l'entrepreneuriat. Un document qui lui ouvre le financement pour son projet de start-up. Ce partenariat s'applique à travers la Maison de l'entrepreneuriat, une structure dédiée aux start-up installée au sein de l'Université.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamal Baddari, a exhorté, dimanche à Biskra, les étudiants universitaires à "tirer profit du partenariat entre l'université et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) pour concrétiser leurs idées innovantes". Les étudiants qui sont "sur le point d'obtenir leur diplôme et qui ont de nouvelles idées peuvent choisir des sujets innovants, demander un label de projet innovant et bénéficier d'une formation à la Maison de l'entrepreneuriat pour créer une startup et passer à l'action entrepreneuriale", a déclaré le ministre après avoir écouté un exposé sur les mécanismes de travail de la Maison de l'entrepreneuriat à l'université Mohamed-Khider de Biskra. M. Baddari, qui était accompagné du ministre de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid, ainsi que du wali de Biskra, Lakhdar Sedas, a ajouté, devant des cadres de l'université Mohamed-Khider, que "l'étudiant qui bénéficie d'une période de formation théorique et pratique dans le cadre de ce partenariat reçoit, à l'issue de la formation, une attestation d'étudiant-entrepreneur signée des directeurs de l'université et de l'ANADE. Ceci lui permet d'obtenir des financements pour matérialiser son projet entrepreneurial et développer ses idées pour devenir entrepreneur". Lors d'une rencontre avec la famille universitaire au grand auditorium Omar-Assassi de l'université, M.



Baddari, exhortant les étudiants à "exploiter au mieux la recherche scientifique comme moyen de progrès et de développement", a noté que "l'orientation des étudiants vers la création de microentreprises est "édifiant quant au rôle de locomotive vers le redressement et le développement" joué par l'université à laquelle le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "accorde la priorité et une importance fondamentale". Pour sa part, le ministre de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Yacine El Mahdi Oualid, a déclaré que le partenariat entre l'université et l'ANADE "se concrétise à travers la Maison de l'entrepreneuriat qui dispense, aux étudiants porteurs d'idées innovantes, une formation intégrée comprenant 3 axes liés aux

acquis théoriques et bases de l'entrepreneuriat". "Les aspects pratiques liés à la création d'une entreprise et ses relations avec des organismes tels que les directions des impôts et les caisses de sécurité sociale" et "l'aspect pratique visant à faire connaître des expériences d'entrepreneurs sur le terrain". Il a ajouté, dans le même contexte, que l'objectif de la formation est d'augmenter le taux de réussite des nouvelles entreprises créées par des jeunes, en particulier les étudiants et les porteurs de projets innovants qui "apportent un plus". Il a également souligné que l'étudiant "qui connaît les mécanismes et le fonctionnement de l'administration algérienne, les privilèges fiscaux et les méthodes d'obtention de financements, augmente ses chances de réussite sur le

terrain et de mise à niveau de ses compétences entrepreneuriales". Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a inauguré, au cours de sa visite à Biskra, la plateforme technologique pour les cultures textiles, au Centre de l'innovation et de la transformation technologique, au pôle universitaire d'El Hadjeb (15 km à l'ouest de Biskra) avant de visiter, aux côtés du ministre de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, un laboratoire et l'espace des start-ups (spécialisé en intelligence artificielle) de l'université Mohamed-Khider. Les deux ministres ont également écouté un exposé sur les plateformes numériques à rayonnement local et national réalisées dans cette université.

R.R

PORT DE MOSTAGANEM

Croissance de l'activité commerciale de 11% en 2023

L'activité commerciale du Port de Mostaganem a connu en 2023 une croissance de 11%, a-t-on appris, lundi, de la Direction générale de l'Entreprise portuaire. Le Port de Mostaganem a enregistré, l'année dernière, le passage de 1,323 million de tonnes de différentes marchandises contre 1,182 million de tonnes, en 2022, soit une croissance de 11%, a-t-on ajouté. Durant cette période, la navigation maritime a connu l'accostage de 403 navires, dont 154 transportant des marchandises, contre seulement 294 en 2022. Concernant l'activité de la gare maritime de transport de voyageurs, l'année 2023 a vu le transit de 53.041 passagers (arrivées et

départs) et 22.350 véhicules accompagnant les passagers, a ajouté la même source. Durant cette période, le Port de Mostaganem est devenu un accès vital pour l'importation de divers types de véhicules, notamment de marques italiennes et allemandes, puisqu'il a reçu 36.584 véhicules, a-t-on indiqué. Le mouvement des conteneurs a connu, pour sa part, une reprise significative, au cours des 12 mois de l'année dernière, selon la Direction générale du Port, avec 18.346 conteneurs (chargement et déchargement), contre 6.372 conteneurs en 2022, soit une hausse de 188%. L'Entreprise portuaire de Mostaganem compte doubler ces chiffres, eu égard

aux multiples projets prévus, cette année et les prochaines années, à l'instar du dragage et du nettoyage des abords des cinq quais d'amarrage du port, la restauration de la station d'amarrage N 4 au quai "Istiklal" et recouvrir la station d'amarrage 5 en béton armé. Afin d'augmenter la capacité du Port à accueillir le nombre croissant de conteneurs et de véhicules, une opération sera entreprise pour l'aménagement d'une superficie de 4,5 hectares, afin de répondre aux besoins de la clientèle dans les prochaines années, d'autant que la capacité de réception de conteneurs est actuellement estimée à 10.000 conteneurs, a-t-on expliqué.

APS

EL-MENIAË

Lancement et mise en service de plusieurs projets énergétiques

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a souligné, lundi depuis la wilaya d'El-Meniaâ, que "la connexion des réseaux électriques entre le nord et le Grand sud du pays tend à appuyer les activités économiques". "Le raccordement des réseaux d'électrification du nord du pays avec celui du Grand sud du pays s'assigne comme objectif la consolidation des activités économiques, industrielles et agricoles, notamment dans la wilaya d'El-Meniaâ à grande importance agricole", a affirmé M. Arkab lors de la pose de la première pierre pour la réalisation, dans la commune de HassiLefhal d'un transformateur électrique 220/30 Kilovolts dans le cadre de sa visite de travail dans la région. Le ministre a soutenu que "le départ de cette ligne électrique nationale s'effectue directement depuis les grandes agglomérations du Nord, Alger, Annaba et Oran, via la wilaya d'El-Meniaâ pour atteindre les wilayas du grand sud du pays". Et d'ajouter : "l'investissement en centrales électriques tendant à couvrir les besoins du Sud du pays en cette énergie s'insère au titre des stratégies de l'Etat visant le développement des activités économiques dans le Grand sud". Le projet du transformateur électrique "220/30 KV" devrait renforcer le réseau électrique de la wilaya d'El-Meniaâ, sécuriser l'alimentation électrique de la commune de HassiLefhal y compris les agglomérations et les opérateurs économiques, en plus de l'amélioration de la qualité du service public dans la région et la création de nouveaux emplois. Le ministre a, lors de sa tournée dans la région, procédé à la mise en service d'un transformateur électrique à l'exploitation agricole pilote "Hadjaj Mahmoud" parmi huit équipements similaires, avant de suivre, in situ, un exposé succinct sur l'électrification des exploitations agricoles et sur la situation du secteur agricole dans la région qui occupe une place de choix parmi les régions productrices, les céréales en particulier. Se félicitant de l'intensification de l'installation des plaques photovoltaïques pour l'exploitation de l'énergie solaire et son impact sur le développement de l'investissement agricole dans la wilaya d'El-Meniaâ, M. Arkab a fait savoir qu'"une étude sera peaufinée par son département pour la réalisation d'un réseau de panneaux solaires dans cette région aux importantes ressources renouvelables", avant d'ajouter que "tous les périmètres agricoles de la wilaya d'El-Meniaâ seront électrifiés". Poursuivant sa visite, le ministre a procédé à l'inauguration partielle de la centrale électrique à turbines-à-gaz d'une capacité de production partielle de 80 Mégawatts. La production électrique de cette centrale, d'une capacité globale de 160 Mégawatts en cours de réalisation, devrait alimenter les périmètres agricoles et les nouvelles agglomérations urbaines, dont le nouveau pôle urbain et la ville nouvelle d'El-Meniaâ, susceptible de satisfaire suffisamment les besoins électriques des communes et de mettre un terme aux récurrentes coupures électriques notamment durant la période des grandes chaleurs. Outre l'alimentation de la région, cette centrale qui devrait fournir une alimentation électrique de qualité aux régions voisines devrait générer de nouveaux emplois, a expliqué le ministre de l'Energie et des Mines. Le ministre qui a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un projet de transformateur électrique d'une capacité de 400/220 Kilovolts, a fait état, outre le réseau national à alimenter les wilayas du sud, de nouveaux projets énergétiques à mettre en œuvre par l'Etat, dont une étude de réalisation d'un réseau liant In-Salah, Adrar et Tamanrasset, en sus d'une ligne reliant Hassi-Messaoud, In-Amenas et Illizi.

APS

SEMER DES LÉGUMES UN SYSTÈME AGROALIMENTAIRE DURABLE

L'agriculture est durable lorsqu'elle satisfait les besoins des générations actuelles et futures tout en étant rentable, en préservant la santé de l'environnement et en garantissant l'équité sociale et économique. L'alimentation et l'agriculture durables contribuent aux quatre piliers de la sécurité alimentaire – disponibilité, accès, utilisation et stabilité – et recouvrent les trois dimensions de la durabilité (environnementale, sociale et économique). L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) promeut l'alimentation et l'agriculture durables afin d'aider les pays du monde entier à éliminer la faim et à atteindre les objectifs de développement durable (ODD). En

durables sont caractérisés par plusieurs éléments: ils ne profitent pas à ceux dont les moyens de subsistance en dépendent, ils reposent sur des approches et des technologies obsolètes, ils ne proposent pas d'emplois décents et ne donnent qu'un accès limité aux ressources, aux intrants et aux marchés.

LES 5 PRINCIPES ESSENTIELS DE LA DURABILITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources est une condition cruciale de la durabilité de l'agriculture. La durabilité requiert de conserver, protéger et améliorer les ressources naturelles à travers des actions directes. Une agriculture qui ne parvient pas à protéger les moyens d'existence ruraux, et à améliorer l'équité et le bien-être social, n'est pas durable. Renforcer la résilience des personnes, des communautés et des écosystèmes est crucial pour parvenir à une agriculture durable. La durabilité de l'alimentation et de l'agriculture nécessite des mécanismes de gouvernance responsables et effectifs. La transition vers une alimentation et une agriculture durables requiert une action immédiate. Les pays et les parties prenantes peuvent amorcer ce changement de diverses manières. La publication de la FAO sur les 20 actions interconnectées présente plusieurs initiatives fondées sur des éléments factuels et axées sur les résultats. La nouvelle vision de la FAO en faveur de l'alimentation et de l'agriculture durables est celle d'un monde dans lequel des aliments nutritifs sont accessibles à tous et la gestion des ressources naturelles préserve les fonctions des écosystèmes de façon à répondre aux besoins actuels et futurs de l'humanité. Selon cette optique, les agriculteurs, les éleveurs pastoraux, les pêcheurs, les forestiers et les autres ruraux peuvent faire entendre leur voix, profiter du développement économique et avoir un emploi décent, et les ruraux – hommes ou femmes – vivent en sécurité, ont la maîtrise de leurs moyens de subsistance et jouissent d'un accès équitable aux ressources, qu'ils exploitent de manière efficace.

« DES RACINES » POUR UNE AGRICULTURE ET UNE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DURABLES

Les légumineuses existent depuis des siècles et elles continuent de jouer un rôle fondamental dans les efforts déployés pour assurer un avenir durable et une sécurité alimentaire pour tous. Elles ont été consommées par l'humanité bien avant la culture et la domestication des céréales. Elles sont étroitement liées aux premières civilisations qui se sont développées dans le Croissant fertile — où l'agriculture a pris naissance, il y a environ 10 000 ans. Parmi les huit premières cultures du néolithique figurent quatre légumineuses : la lentille (*Lens culinaris* Medik.), le pois (*Pisum sativum* L.), le pois chiche (*Cicer arietinum* L.) et la vesce amère (*Vicia ervilia* [L.] Willd.). Bien qu'elles existent depuis longtemps, leur contribution à la sécurité alimentaire, à la santé et à l'environnement commence tout juste à être pleinement reconnue. Alors que nous continuons à faire face à des crises multiples, les problèmes mondiaux actuels nécessitent une action coordonnée et efficace. Pour les agriculteurs, les légumineuses représen-

tent une culture importante. En les intégrant dans des systèmes de culture multiples, ils encouragent des pratiques agricoles durables qui contribuent à enrichir les sols en nutriments, ce qui améliore les conditions propices à leur culture, réduit l'utilisation d'engrais synthétiques et favorise la diversité. Les légumineuses sont polyvalentes et peuvent pousser dans des sols très pauvres. Elles peuvent donc croître là où d'autres plantes ne peuvent pas être cultivées, et leurs racines, plus profondes et plus abondantes, leur permettent de mieux résister à la sécheresse. Cela est particulièrement utile dans les régions où la sécheresse est endémique. Les légumineuses sont également un élément important de la réponse de la FAO dans les situations d'urgence. Nous nous employons à aider les agriculteurs à se remettre sur pied en leur fournissant les semences et les intrants dont ils ont besoin, ce qui leur permettra de disposer d'une source de nourriture lorsque l'aide humanitaire prendra fin et de renforcer leur résilience. Les semences de haricots sont l'une des options privilégiées, car leur teneur élevée en protéines protège leur longévité, et elles peuvent être conservées dans des conditions ambiantes sans perdre leur viabilité qui affecte les rendements. De par la teneur élevée en protéines, pouvant être trois fois supérieure à celle des céréales, elles présentent des avantages nutritionnels essentiels pour les populations vulnérables en cas de crise. En outre, elles peuvent être conservées pendant de longues périodes sans nécessiter de méthodes de conservation à forte intensité énergétique ni perdre leur valeur nutritionnelle. Nous devons intensifier nos efforts pour éliminer la faim dans le monde ainsi que toutes les formes de malnutrition pour une population mondiale en pleine expansion, qui devrait atteindre près de 10 milliards d'individus d'ici à 2050. Le nombre de personnes sous-alimentées continue d'augmenter, avec pas moins de 828 millions de personnes ayant souffert de la faim en 2021. Le monde n'est pas en voie de réaliser les objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'objectif Faim zéro (ODD2). Nous devons donc exploiter les possibilités qu'offrent les légumineuses pour jouer un rôle majeur dans la réponse aux défis mondiaux liés à l'environnement et à la sécurité alimentaire, tout en contribuant à une alimentation saine et abordable.

LÉGUMINEUSES : NOURRIR LES SOLS ET LES POPULATIONS

Les légumineuses désignent les graines comestibles des plantes de la famille des légumineuses qui sont cultivées pour l'alimentation humaine et l'alimentation animale. Les types de légumineuses les plus connus et les plus fréquemment consommés sont les haricots (*Phaseolus* et *Vigna*), les pois-chiches et les pois, mais il existe plusieurs autres variétés dans le monde qui apportent toutes des bienfaits en matière de sécurité alimentaire, de nutrition, de santé, de lutte contre le changement climatique et de biodiversité. Après le succès de l'Année internationale des légumineuses (2016), mise en œuvre par la FAO, qui a permis de faire savoir que les légumineuses pouvaient contribuer à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé le 10 février Journée internationale des légumineuses.

Cette célébration vise à sensibiliser les gouvernements, les entreprises, les communautés et les individus sur le rôle des légumineuses et à encourager leur consommation. Les légumineuses jouent un rôle clé dans la sécurité alimentaire et la nutrition, car elles sont riches en protéines et en fibres, et contribuent à améliorer la santé humaine et l'environnement. Elles sont également une source importante de nutriments pour les animaux d'élevage. Les légumineuses sont également une source importante de revenus pour les agriculteurs et les éleveurs. Elles sont donc une culture clé pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) et pour construire un avenir durable. Les légumineuses sont une source importante de nutriments pour les animaux d'élevage. Elles sont donc une culture clé pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) et pour construire un avenir durable.

LES NOMS DES LÉGUMES
Les légumineuses sont des plantes appartenant à la famille des Fabaceae. Elles sont très diverses et comprennent de nombreuses espèces, dont certaines sont très importantes pour l'alimentation humaine et animale. Les légumineuses sont également une source importante de nutriments pour les animaux d'élevage. Elles sont donc une culture clé pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) et pour construire un avenir durable.

Les légumineuses contribuent à la sécurité alimentaire, à la biodiversité, à la santé humaine et à la nutrition. Elles permettent de faire face aux défis liés au changement climatique.

savoir plus sur la vision de la FAO pour une alimentation et une agriculture durables. Pourquoi est-il impératif d'opérer une transition vers des systèmes alimentaires et agricoles durables? Les systèmes de production alimentaire et agricole du monde entier sont confrontés actuellement à des difficultés sans précédent, du fait de l'augmentation de la demande d'aliments découlant de l'accroissement démographique, de la progression de la faim et de la malnutrition, des effets négatifs du changement climatique, de la surexploitation des ressources naturelles, de l'appauvrissement de la biodiversité, ainsi que des pertes et du gaspillage alimentaires. Ces problèmes peuvent compromettre la capacité de couvrir les besoins alimentaires actuels et futurs à l'échelle mondiale. Nos systèmes alimentaires et agricoles actuels ne sont pas en mesure de relever les défis cruciaux de notre époque et des millions de personnes souffrent encore de la faim ou de la malnutrition. Amener la production à un niveau qui permette de satisfaire les besoins à partir d'une base de ressources naturelles déjà fortement entamée ne pourra se faire qu'au prix de profonds changements au sein des systèmes alimentaires et agricoles. Nous devons amplifier et accélérer la transition vers une alimentation et une agriculture durables, qui garantissent la sécurité alimentaire mondiale, ouvrent des perspectives économiques et sociales et protègent les services écosystémiques dont l'agriculture est tributaire. Les systèmes alimentaires et agricoles non

ALIMENTAIRE

LÉGUMINEUSES POUR UN ALIMENTAIRE DURABLE

La transition offre une occasion unique de sensibiliser le grand public à l'intérêt des légumineuses et au rôle fondamental qu'elles jouent dans la transition vers des systèmes agricoles plus efficaces, plus inclusifs, plus durables, dans l'optique d'une production, la nutrition, l'environnement et les conditions de vie, en ne laissant rien de côté. Avec l'aide des gouvernements, du secteur privé, des Membres et des partenaires, du grand public et de la FAO s'emploie à faciliter la célébration de cette journée internationale et soutenir la production et la consommation de légumineuses, dans le cadre de systèmes alimentaires durables et de régimes alimentaires sains. Les légumineuses existent depuis très longtemps. Elles poussent presque partout. Elles sont généreuses et peu exigeantes, elles offrent des bienfaits que les autres aliments sont loin de procurer. Elles contribuent à la sécurité alimentaire, à la biodiversité, à la santé humaine et à l'atténuation du changement climatique. Elles permettent de faire face aux défis du changement climatique. De l'Afrique subsaharienne à l'Europe en passant par l'Amérique latine, la production et la consommation de légumineuses renforcent la résilience des systèmes agricoles et améliorent les conditions de vie des populations. Elles contribuent à atténuer les effets du changement climatique en augmentant la capacité des sols de stocker le carbone. Le thème de la Journée internationale des légumineuses, «Les légumineuses au service d'un avenir durable», souligne la manière dont les légumineuses sont les graines comestibles de la famille des haricots, des lentilles, des pois chiches – améliorent les systèmes agricoles et les conditions de vie des populations grâce à leur faible empreinte hydrique, leur tolérance à la sécheresse et leur résistance aux catastrophes liées au climat. Elles offrent aussi un coup de projecteur mondial sur les légumineuses et leur rôle dans la manière dont les légumineuses sont les graines comestibles de la famille des haricots, des lentilles, des pois chiches – améliorent les systèmes agricoles et les conditions de vie des populations grâce à leur faible empreinte hydrique, leur tolérance à la sécheresse et leur résistance aux catastrophes liées au climat. Elles offrent aussi un coup de projecteur mondial sur les légumineuses et leur rôle dans la manière dont les légumineuses sont les graines comestibles de la famille des haricots, des lentilles, des pois chiches – améliorent les systèmes agricoles et les conditions de vie des populations grâce à leur faible empreinte hydrique, leur tolérance à la sécheresse et leur résistance aux catastrophes liées au climat. Elles offrent aussi un coup de projecteur mondial sur les légumineuses et leur rôle dans la manière dont les légumineuses sont les graines comestibles de la famille des haricots, des lentilles, des pois chiches – améliorent les systèmes agricoles et les conditions de vie des populations grâce à leur faible empreinte hydrique, leur tolérance à la sécheresse et leur résistance aux catastrophes liées au climat.

LES BÉNÉFICIAIRES DES LÉGUMINEUSES

Les légumineuses offrent généralement des avantages plus élevés que les autres aliments. Elles offrent d'excellentes perspectives

économiques pour les petits exploitants agricoles. Capables de fixer l'azote contenu dans l'air, elles contribuent à la fertilité des sols et optimisent l'utilisation des engrais de synthèse, tout en contrant les effets des perturbations climatiques tels que les sécheresses ou les fortes précipitations. Lorsque, dans certains systèmes de culture, les céréales sont cultivées après des légumineuses, elles peuvent produire 1,5 tonne de plus par hectare que lorsqu'elles sont cultivées dans un système de monoculture. De plus, les légumineuses peuvent aider à atténuer les effets du changement climatique en augmentant la capacité des sols de stocker le carbone et en réenrichissant les sols pauvres et dégradés. Les légumineuses contribuent de diverses manières à une alimentation saine: non seulement elles sont riches en protéines (deux à trois fois plus que les céréales), présentent un apport calorique intéressant et renferment de nombreux micronutriments essentiels, mais elles contiennent peu de matières grasses et beaucoup de fibres. Ces graines comestibles des plantes de la famille des haricots, des lentilles, des pois et des pois chiches – améliorent la résilience des systèmes agricoles et les conditions de vie des populations grâce à leur faible empreinte hydrique, leur tolérance à la sécheresse et leur résistance aux catastrophes liées au climat. Le secteur mondial des légumineuses est important et peut constituer un moteur de résilience des chaînes d'approvisionnement régionales et mondiales, en permettant aux consommateurs d'accéder à des aliments nutritifs et en contribuant à l'utilisation durable des ressources naturelles par la culture des légumineuses. En effet, alors que le monde doit relever d'importants défis en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, par exemple sous l'effet des organismes nuisibles et maladies transfrontières, des conflits, et du changement climatique, les légumineuses sont susceptibles de représenter une grande partie de la solution: elles sont abordables et riches en nutriments et peuvent être stockées longtemps. Si les haricots, les pois chiches et les pois sont les types de légumineuses les plus connus et les plus largement consommés, il existe partout dans le monde d'autres variétés moins connues, telles que les vesces, les lupins et les voandzous, toutes intéressantes du point de vue de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de la santé, de la lutte contre le changement climatique et de la biodiversité. Comme les légumineuses soutiennent toutes les dimensions de la durabilité, il est essentiel de les inclure dans les systèmes agroalimentaires si l'on veut atteindre les objectifs de développement durable (ODD). Depuis que 2023 a été désignée Année internationale du mil, la FAO fait ressortir les nombreux liens et synergies entre les légumineuses et le mil. Les légumineuses et le mil contribuent à la sécurité alimentaire et à une alimentation diversifiée, nutritive et saine, et se sont adaptés à des conditions climatiques difficiles, ce qui leur permet de pousser sur des sols pauvres et peu fertiles.

Associer la culture du mil à celle des légumineuses, de manière intercalaire ou en rotation, peut favoriser la durabilité et accroître la production et la biodiversité agricole. Plusieurs plats, aussi bons que sains, associent également mil et légumineuses: c'est le cas par exemple du porridge de mil servi avec des légumineuses cuites telles que les lentilles vertes.



DES GRAINES NUTRITIVES NATURELLES : 10 BONNES RAISONS DE MANGER DES LÉGUMINEUSES

Dans de nombreuses cultures, les légumineuses sont considérées comme une «protéine pour les pauvres». Leur teneur élevée en nutriments en font un aliment privilégié pour les végétariens et les végétaliens car elles garantissent un apport adéquat en protéines, minéraux et vitamines.

Nous les voyons à l'épicerie, sur les étals des marchés et en accompagnement de nos plats préférés. Dans de nombreux pays, elles font partie du patrimoine culturel et sont consommées régulièrement, voire même tous les jours. Dans d'autres régions du monde, elles passent souvent inaperçues, sauf quand il s'agit de déguster une soupe lors d'une froide journée d'hiver. Pourtant, ces petites graines multicolores sont l'un des aliments naturels les plus nourrissants depuis la nuit des temps. Voici pourquoi:

Les légumineuses sont naturellement pauvres en gras et ne contiennent pas de cholestérol, ce qui peut contribuer à réduire les risques de maladies cardiovasculaires. Les légumineuses sont également pauvres en sodium. Le chlorure de sodium - le sel - contribue aux problèmes d'hypertension. Or, ceux-ci peuvent être évités en consommant des aliments à faible teneur en sel, comme les légumineuses.

Elles sont une excellente source de protéines d'origine végétale. Chose étonnante, 100 grammes de lentilles sèches contiennent 25 grammes de protéines! Pendant la cuisson, les légumineuses absorbent une grande quantité d'eau, réduisant ainsi la teneur en protéines des lentilles d'environ 8 pour cent. Cependant, en accompagnant vos légumineuses de céréales, vous pouvez encore augmenter la qualité des protéines de votre repas, en associant par exemple des lentilles avec du riz.

Les légumineuses sont une source importante de fer. La carence en fer est considérée comme l'une des formes de malnutrition les plus répandues et constitue l'un des types d'anémie les plus courants. Pour améliorer l'absorption du fer, il est donc conseillé de mélanger aux légumineuses des aliments contenant de la vitamine C (du jus de citron sur un curry de lentilles par exemple).

es multiples façons d'utiliser les légumineuses à chaque repas en font un excellent complément à notre régime alimentaire.

Les légumineuses sont riches en potassium, ce qui protège le cœur et joue un rôle important dans les fonctions digestives et musculaires.

Les légumineuses sont souvent citées parmi les aliments les plus riches en fibres, nécessaires pour favoriser le bon fonctionnement du système digestif et utiles pour réduire les risques de maladies cardiovasculaires.

Les légumineuses sont une excellente source d'acide folique - une vitamine B naturellement présente dans de nombreux aliments - essentielle au bon fonctionnement du système nerveux et particulièrement importante pendant la grossesse pour prévenir les anomalies du tube neural du fœtus. Pour une grande partie des populations rurales dans le monde, les légumineuses sont une source bon marché de protéines et de minéraux. Les légumineuses peuvent être conservées pendant une longue période de temps et peuvent ainsi contribuer à accroître la diversité des régimes alimentaires, en particulier dans les pays en développement.

Les légumineuses sont des denrées alimentaires qui présentent un indice glycémique peu élevé. Elles contribuent à la stabilisation des taux de sucre et d'insuline dans le sang, ce qui en fait un aliment adapté pour les diabétiques et un aliment idéal contrôler son poids.

Enfin, les légumineuses sont naturellement exemptes de gluten. Elles constituent donc une alternative idéale pour les personnes souffrant de maladies coeliaques. Il faut savoir que les légumineuses se conservent longtemps et contribuent à améliorer la diversité de l'alimentation, tout en réduisant les pertes et le gaspillage alimentaires. Dans les systèmes de polyculture, les légumineuses améliorent l'agrobiodiversité, la résilience face au changement climatique et les services écosystémiques. Elles fixent dans le sol l'azote présent dans l'atmosphère, ce qui contribue à améliorer la biodiversité et la fertilité des sols.

L'inclusion de légumineuses dans la rotation de cultures peut améliorer l'efficacité de l'utilisation des engrais chimiques. Les légumineuses ouvrent des possibilités d'emploi et de création d'entreprise aux femmes et aux jeunes des zones rurales.

Par Amel B. et Agences

NIGERIA

FrieslandCampina obtient 5 millions \$ pour financer un nouveau projet dans l'industrie laitière

Le Nigeria importe plus de 75 % de ses besoins de consommation de lait évalués à plus de 2,2 millions de tonnes par an. De nombreuses entreprises opérant dans l'industrie déploient des initiatives pour accroître la production laitière dans le pays le plus peuplé d'Afrique. Au Nigeria, le consortium Value4Dairy mené par FrieslandCampina WAMCO, filiale locale du géant néerlandais des produits laitiers FrieslandCampina, vient d'obtenir une subvention de 5 millions \$ de la part de la Fondation Bill & Melinda Gates. L'annonce a été faite dans un communiqué publié sur le site de l'entreprise le 29 janvier.

Cette enveloppe devrait permettre au consortium de financer la moitié des coûts d'investissement de son nouveau projet visant à stimuler la production laitière dans le pays. Ledit projet prévoit notamment l'établissement de trois zones laitières autonomes dans les États d'Oyo, Osun et Abuja qui seront administrées par des coopératives agricoles locales. Selon les responsables, ces zones serviront de centres de formation et de soutien à 10 000 éleveurs et petits exploitants, à leur début, avec pour ambition d'impliquer jusqu'à 40 000 producteurs à terme.

« Chaque zone laitière disposera d'un entrepôt, de points de vente d'intrants pour l'élevage laitier et de deux points de collecte de lait, où FrieslandCampina WAMCO collectera le lait agrégé pour le transformer en produits laitiers nutritifs », souligne le communiqué. Avec ce projet, Value4Dairy entend tirer parti de l'expertise de ses partenaires techniques pour mettre à disposition des agriculteurs, les dernières avancées dans le secteur de l'alimentation animale, l'élevage, des pratiques agricoles durables et l'accès aux marchés. En dehors de FrieslandCampina WAMCO, ce consortium est formé de 3 autres entreprises, dont URUS, leader mondial de l'insémination artificielle, de la génétique et des systèmes de gestion de troupeaux, Barenbrug, opérant dans le domaine des semences de graminées et de fourrages et Agrifirm, spécialisée dans la nutrition animale.

In Agence Ecofin

CAMEROUN

Démarrage de la vaccination contre le paludisme

Le Cameroun a marqué un tournant historique dans le domaine de la santé publique en lançant officiellement, en première mondiale, une campagne de vaccination systématique contre le paludisme, le lundi 22 janvier 2023.

L'initiative vise à vacciner tous les enfants âgés de six mois au 31 décembre 2023, avec le vaccin antipaludique RTS,S, approuvé par l'OMS en octobre 2021. « Il a été choisi par le pays sur la base de sa préqualification, assurant une garantie de qualité, d'efficacité et de sûreté pour son intégration dans le programme de vaccination », a déclaré le Dr Shalom Ndoula,

secrétaire permanent du Programme élargi de vaccination au Cameroun.

Dans le pays, l'un des plus touchés par la maladie sur le continent, on espère ainsi réduire le fardeau du paludisme qui a enregistré plus de 3 millions de cas et près de 2500 décès en 2022. Au total, neuf autres pays africains, dont le Bénin et la RDC, prévoient aussi de lancer des campagnes de vaccination similaires cette année. Outre le coût humain, le paludisme a un impact économique considérable en Afrique, avec des pertes annuelles de l'ordre de 12 milliards de dollars USD.

In Agence

TUNISIE

L'avenir agricole se jouera dans le bio

L'agriculture biologique en Tunisie émerge comme une alternative prometteuse, offrant des solutions durables pour la production alimentaire, la préservation de l'environnement et la promotion de la santé. Ce secteur en plein essor repose sur des pratiques agricoles respectueuses de la nature, favorisant la biodiversité, la conservation des ressources et la limitation des impacts négatifs sur les écosystèmes.

L'agriculture biologique s'appuie sur des principes clés, notamment l'absence d'utilisation de produits chimiques de synthèse tels que les pesticides et les engrais chimiques. Au lieu de cela, les agriculteurs biologiques privilégient des méthodes naturelles pour fertiliser le sol et contrôler les ravageurs, favorisant ainsi la santé des sols et la biodiversité. La Tunisie, avec son climat méditerranéen propice à l'agriculture, a progressivement adopté des pratiques biologiques au fil des ans. Depuis 2012, le mouvement vers l'agriculture biologique s'est accéléré. À l'heure actuelle, le domaine de l'agriculture biologique compte environ 7 200 acteurs, regroupant des agriculteurs, des transformateurs, des commerçants, et autres. Parmi eux, 6 669 sont des producteurs, en quête de soutien et d'assistance pour accroître leur compétitivité au niveau mondial.

Yousra Hamza Chaibi, présidente du syndicat UnoBio, explique qu'il y a eu une augmentation des terres dédiées à l'agriculture biologique jusqu'en 2019. « Aujourd'hui environ 320.000 hectares de terres sont dédiés à l'agriculture biologique et la majorité de ces terres sont occupées par les oliveraies pour la production d'huile d'olive. Mais ce chiffre a tendance à stagner, voire à baisser », nous dit-elle. Selon les chiffres de la direction générale de l'agriculture, seulement 5 % des 2 millions d'hectares d'oliviers sont traités chimiquement par des pesticides. Ainsi, 95 % des oliviers pourraient



donc devenir bio. Enfin, afin de garantir une meilleure traçabilité des produits biologiques. La Tunisie dispose de 5 organismes de certification bio. Pour obtenir ce précieux label, un organisme de contrôle accrédité par le ministère effectue deux visites de contrôle, une inopinée et l'autre annoncée, afin de garantir l'application des bonnes pratiques.

L'agriculture biologique tunisienne a une vocation essentiellement exportatrice. Les demandes émanant de l'international sont de plus en plus importantes. La raison principale est que le Covid-19 a changé considérablement le mode de consommation de la population mondiale, les poussant vers une alimentation plus saine et respectueuse de l'environnement. Selon la DGAB, les exportations de produits bio ont triplé, passant de 36.000 tonnes en 2013 à près de 90.000 tonnes en 2020, constituant 13% du total des exportations alimentaires. L'huile d'olive, les dattes, les produits maraîchers et les plantes aromatiques et médicinales étant les principaux produits exportés. En termes de vente, le marché du bio en Tunisie a une valeur presque totalement exportatrice, avec une prédominance de l'export de l'huile d'olive biologique. En deuxième lieu on trouve les dattes biologiques.

Le volume des exportations d'huile d'olive biologique a atteint 41,3 mille tonnes, à fin mai 2023 représentant une valeur d'environ 719,8 millions de dinars (MD). Néanmoins, la part de l'huile d'olive biologique conditionnée n'a pas dépassé les 3% du

total du volume de l'huile d'olive exportée.

Bien que l'agriculture biologique en Tunisie présente de nombreux avantages, elle n'est pas sans défis. La transition des agriculteurs conventionnels vers des pratiques biologiques peut nécessiter une adaptation importante et des investissements importants. Yousra Hamza Chaibi explique que la rigidité des réglementations pour la certification biologique constitue un frein important au développement du secteur.

« A partir de 2019, il y a eu stagnation voire une baisse de l'intérêt sur le marché local en raison de la crise économique et de la baisse du pouvoir d'achat. Les produits sont, en règle générale, 30% à 50% plus chers que les produits conventionnels. Cela ne veut pas dire que le consommateur n'est pas intéressé par les produits bio, au contraire, mais les prix restent le premier frein à l'achat », indique la présidente d'UnoBio. L'autre problème concerne la non disponibilité régulière de certains produits comme la tomate biologique qui est largement demandée mais non disponible. « A l'inverse, les agrumes et les dattes sont présents et leur prix se rapproche de ceux issus de l'agriculture conventionnelle », relève Mme Hamza Chaibi.

Par ailleurs, cette dernière indique que de nombreux agriculteurs ont abandonné le marché du bio en raison, d'abord, du coût de cette certification. « Jusqu'en 2017, nous avions des subventions qui permettaient de rendre cette change moins lourde ».

Mme Hamza Chaibi déplore

également la lourdeur du cahier des charges pour l'obtention des certifications. Enfin, le dernier problème réside dans la disponibilité des circuits de distribution qui restent très minimes en Tunisie.

Avec le soutien continu des autorités, des consommateurs et des acteurs de l'industrie, l'agriculture biologique en Tunisie est appelée à jouer un rôle crucial dans la construction d'une société agricole plus durable. Pour autant, Yousra Hamza Chaibi indique qu'il reste encore de nombreux efforts à faire, notamment en termes de sensibilisation que ce soit auprès des professionnels du secteur ou de la population. « Les actions menées par la Direction générale de l'agriculture biologique restent très timides, mais ont le mérite d'exister. Ainsi, prochainement cette direction va organiser un évènement dans une grande chaîne d'hypermarché afin de promouvoir les produits biologiques tunisiens », souligne-t-elle. Toutefois, Yousra Hamza Chaibi a tenu à saluer les efforts réalisés par de nombreux opérateurs pour la diversification de l'offre en produits biologique avec notamment le développement de la culture des fraises ou des raisins qui n'étaient pas disponibles, il y a quelques années.

« Nous n'allons pas baisser les bras car nous savons que la Tunisie dispose d'un réel potentiel dans le marché de l'agriculture biologique d'autant plus que la demande émanant de l'international se fait de plus en plus importante », conclut-elle.

In Gnet news

CAN 2024 : HAND ALGÉRIEN

L'Algérie parmi les trois meilleures équipes africaines

La sélection nationale s'est qualifiée aux championnats du monde, avec peu de soutien et en dépit d'une préparation imparfaite à ce tournoi ainsi qu'un coach fraîchement arrivé à la tête de cette équipe nationale. Elle fait aujourd'hui partie des trois meilleures équipes africaines après un déclin qui a duré une décennie. Il faut lui donner tous les moyens pour arracher sa qualification aux Jeux olympiques et faire bonne figure au Mondial de 2025.

Le rideau est tombé sur la 26e édition du Championnat d'Afrique de handball, avec le sacre logique de l'Égypte, qui décroche à domicile, son neuvième titre dont le troisième consécutif, en battant en finale au Caire, son homologue algérienne (29-21), avec une sélection qui, avec un rendement exceptionnel dans son ensemble, aura marqué le retour de la petite balle algérienne au-devant de la scène continentale, après un long passage à vide qui aura duré une décennie, commente l'APS. Avec un remarquable et inattendu parcours au Caire: victoire face au Gabon (31-27), la Libye (34-19) et le Maroc (30-23), et la RD Congo (36-23) en quart de finale, puis en demi-finale le Cap Vert (32-26), la sélection algérienne a réussi à déjouer tous les pronostics. "On a mis à la disposition de l'équipe les moyens que la Fédération avait. On avait besoin d'un déclin dans ce rendez-vous africain et les joueurs et staffs l'ont fait. Maintenant, il faut entourer cette sélection avec les



moyens qu'il faut en prévision de sa participation au Championnat du Monde en 2025 et le dernier tournoi qualificatif aux Jeux olympiques en mars prochain", a déclaré la présidente de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Karima Taleb.

Le handball africain reste depuis sa création en 1974 à ce jour, une chasse gardée du trio: Tunisie-Egypte-Algérie, qui a glané tous les titres mis en jeu, laissant aux autres pays quelques places d'honneur du podium. En effet, la Tunisie avec 10 sacres, l'Égypte (9) et l'Algérie (7) sont les seules nations à avoir inscrit leurs noms en lettres d'or du palmarès continental de la petite balle. Mieux encore, ces trois pays nord-africains sont montés ensemble sur le podium 18 fois sur 26 possibles, dominant ainsi outrageusement le handball continental. Lors de l'édition-2024 en Égypte, les "Pharaons" ont dominé de la tête et des épaules cette compétition en décrochant leur 9e timbale, et surtout atteindre leur principal objectif à savoir, la qualification aux Jeux Olympiques-2024 de Paris, alors que la Tunisie, l'autre grande favorite, s'est contentée de la 3e place,

après avoir été éliminée en demi-finale par le pays hôte. Finalement, c'est l'Algérie qui a surpris tous les observateurs en étant dauphin des Pharaons et en livrant sa 14e finale continentale, après celle de 2014 à Alger, année de son 7e et dernier sacre aux dépens de la Tunisie (25-21). "Les Verts", rappelle-t-on, qui avaient écrasé le handball continental durant les années 80 (1981 - 1989) avec cinq titres consécutifs (série toujours en cours), ont connu une préparation perturbée pour le rendez-vous égyptien. Diverses raisons ont contribué au déclin de la petite balle algérienne que d'aucuns imputent notamment au manque de préparation de la sélection, ajouté à cela, l'instabilité du staff technique, sans oublier l'exode de meilleurs joueurs vers l'étranger, dont Berkous, Ghodbane, Ayoub, et Hadj Sadok pour ne citer que ceux-là. Au moment où certaines sélections prennent part à des tournois de haut niveau en Europe, le sept algérien s'est contenté ces derniers temps de stages de courte durée en Arabie Saoudite, Qatar et Tunisie, durant lesquels elle a enregistré des résultats mitigés et irréguliers. Le coach national et

ancien international et sélectionneur des (U21), Farouk Dehili, fraîchement installé en remplacement de Salah Bouchecriou, a reconnu lors de la conférence de presse animée avant le tournoi continental que "la mission de son équipe sera ardue en présence des sélections plus aguerries dont l'Égypte (chez elle) et la Tunisie habituée aux podiums", mais restait optimiste pour son équipe.

"Nous avons opté pour un groupe de 21 joueurs, formé en majorité par des cadres ayant une expérience avérée en plus de jeunes joueurs qui ont apporté le plus escompté au groupe. Je pense que c'est un effectif homogène composé de joueurs que je connais très bien puisqu'ils ont fait un passage sous ma conduite en tant que sélectionneur des U-21." a indiqué Dehili. Selon les observateurs, le renouveau de la petite balle algérienne a été en effet amorcé au Caire, mais doit surtout constituer un "décliv" pour son redressement avec la mise en place d'un programme de formation à moyen et long terme, l'instauration d'une compétition nationale de haut niveau, et surtout adopter une politique de prospection au niveau des jeunes catégories. D'ailleurs, la première responsable de la FAHB, Karima Taleb n'a pas caché son espoir du renouveau du handball algérien en déclarant avant le tournoi d'Égypte: "Je suis très confiante quant à la possibilité de nos joueurs de provoquer le déclin attendu par tous les Algériens et amoureux du handball. Nous sommes en train de bâtir une sélection qui pourra gagner des titres, mais actuellement le plus important est la prise de confiance des joueurs avant de penser à l'avenir".

R.S

LIGUE 1 MOBILIS : MATCH RETARD CRB USMA

Réduire leur retard sur le MCA

Deux matches en retard de la 9e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis, de football, sont programmés mardi et mercredi au stade olympique du 5 juillet (Alger) où le CR Belouizdad et l'USM Alger tenteront de réduire leur retard sur le leader de la compétition, le MC Alger, déjà paré du titre symbolique de champion d'hiver. Le CRB (3e - 25 pts) sera le premier en lice au stade olympique devant l'actuel reléguable, le MC Oran (15e - 9 pts) qui file en ce moment du mauvais coton. Les Belouizdadis se sont imposés samedi face à une redoutable équipe de la JS Saoura (3-1) et ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin, en affrontant une équipe

oranaise en "perdition" après sa défaite à domicile devant le MCA (0-2), qui lui valut d'être un potentiel reléguable au palier inférieur. Le quadruple tenant du titre, qui compte un autre match en retard face au MC El-Bayadh, partira largement favori et qui, en cas de victoire, ravirait la 2e place, aux actuels dauphins, l'USM Alger et le Paradou AC. L'autre match de mise à jour se jouera, mercredi, et qui mettra aux prises, l'USM Alger (2e - 26 pts) au CS Constantine (9e - 21 pts), dans une confrontation qui promet beaucoup. Les Usmistes qui traversent une "phase euphorique" avec six victoires de rang, tenteront de décrocher un 7e succès et confirmer leur place

méritée sur le podium, en attendant, la phase "retour" qui verra sans doute une impitoyable lutte pour le titre. Quant au CSC, rentré subitement dans le rang, après un bon début de saison, il tentera d'amorcer son redressement et mettre fin à sa mauvaise passe, dont la dernière en

date, une défaite lors du derby de l'Est, face à son voisin, l'ES Sétif (1-2). Les matches CRB-MCO et USMA-CSC avaient été remportées en raison de la participation des deux clubs algérois aux compétitions africaines des clubs.

APS

ATHLÉTISME/MEETING EN SALLE DE L'EURO :

TRIKI PREND LA 3^E PLACE AU TRIPLE SAUT

L'Algérien Yasser Mohamed-Tahar Triki a terminé à la troisième place du triple saut au meeting en salle de l'Euro, disputé dimanche soir dans le Val-de-Reuil (France). Triki a été confronté à une rude concurrence, notamment, en présence des champions du monde en air libre et en salle, respectivement le Burkinabé Hugues Fabrice Zango et le Cubain Lazaro Martinez. C'est d'ailleurs Zango qui a remporté ce concours, avec un saut à 17,15 mètres, devant Martinez (16,81m), alors que Triki a été mesuré à 16,66m, ce qui lui a permis de prendre la troisième place. Il s'agit de la première sortie officielle pour Triki en cette nouvelle année 2024, et son rendement devrait s'améliorer au fil du temps, une fois qu'il aura trouvé son rythme de croisière. De son côté, le demi-fondiste algérien Miloud Laredj a remporté la finale (B) du 400 mètres en 47:99. Il a devancé les Français Toumany Coulibaly (ES Montgeron) et Amaury Guillard (Caen Athletic Club), entrés respectivement en deuxième et troisième positions, avec des chronos de 48:35 et 48:92.

APS

FESTIVAL INTERNATIONAL DES ÉCHECS DE DJEDDAH :

HADDOUCHE MOHAMED SACRÉ AU BLITZ

Le maître international algérien Haddouche Mohamed a remporté l'épreuve du Blitz du Festival international des échecs, clôturé ce lundi à Djeddah, en Arabie saoudite. Haddouche a terminé en tête du classement final avec 6 points devant le Yéménite Al QudaimiBacheer et l'Espagnol Bellon Federico. L'autre algérien engagé dans cette compétition, Amrane Abdallah, s'est contenté de la 20ème place au Blitz et en jeu classique remporté par la joueuse, RoudaEssaAlserkal des Emirats arabes unis. Ce festival international, disputé selon le système suisse en neuf rondes à la cadence neuf rondes jeu rapide, a été jugé d'un niveau technique très élevé par l'arbitre international algérien Adnane Nesla présent comme juge arbitre dans cette compétition internationale. Cette manifestation sportive de cinq jours, organisée par l'agence de tourisme « GO-Makkah », sous l'égide de la Fédération internationale des échecs, a regroupé plus de 80 joueurs et joueuses en Blitz et jeu classique représentant dix-neuf pays.

APS

CAN 2023

LE CAP VERT EN QUARTS DE FINALE

Le Cap-Vert, vainqueur logique de la Mauritanie 1 à 0, a assuré sa présence en quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) au terme d'une rencontre très disputée lundi à Abidjan. La victoire capverdienne a été longue à se dessiner : les Requins

bleus, qui avaient fait forte impression lors de la phase de groupes avec des victoires sur le Ghana (2-1) et le Mozambique (3-0) et un match nul contre l'Égypte (2-2), ont dû attendre la 88e minute pour faire la différence. C'est le capitaine Ryan

Mendes qui a envoyé son équipe en quart de finale sur un penalty concédé bêtement par la défense mauritanienne. En quarts de finale, les Insulaires affronteront le vainqueur du choc entre le Maroc et l'Afrique du Sud, opposés mardi.

APS

LA RESTITUTION DES BIENS CULTURELS AFRICAINS EN MARCHÉ

La France et l'Occident doivent rendre aux Africains ce qui appartient aux Africains

L'annonce par le président français de sa volonté de restituer à l'Afrique ses biens culturels pillés a ouvert le débat sur cette question. Au-delà des pays, c'est l'Union européenne même qui tente de la prendre en charge.

En novembre 2017, à Ouagadougou, le président français Emmanuel Macron s'est engagé à ce que, d'ici à cinq ans, les conditions soient réunies pour que les dizaines de milliers de biens culturels arrivés en France durant la période coloniale reviennent dans leur pays d'origine, de manière définitive ou temporaire. Stupeur en Europe, où jusqu'ici les revendications dans ce sens étaient traitées au cas par cas. C'était aussi la première fois que la volonté politique surpassait le débat public. Le 22 mars, l'Élysée a confié à l'historienne Bénédicte Savoy et à l'économiste sénégalais Felwine Sarr un rapport devant contenir des propositions concrètes d'actions qui devrait être rendu public fin novembre. Mais qu'en est-il dans les autres pays d'Europe ? Il faut dire que cette question n'est pas nouvelle sur le Vieux Continent. En 1981 un rapport avait été présenté concernant le cas des pays africains. Mais, à l'époque, on craignait l'effet de « contagion. » Depuis, plus globalement, des pays comme l'Égypte ou la Grèce n'ont eu de cesse de réclamer le retour d'antiquités, mais c'est avec l'Afrique que l'Europe se montre plus réceptive après avoir longtemps argué que les conditions de conservation et de sécurité



dans les musées africains n'étaient pas adéquates. Du British Museum de Londres au musée Tervuren en Belgique (devenu Africa Museum après cinq ans de travaux de rénovation, NDLR), les collections européennes débordent d'objets d'art dits "coloniaux", acquis dans des conditions parfois discutables. À l'époque,

militaires, anthropologues, ethnographes, missionnaires qui sillonnent les pays conquis en ramènent des souvenirs souvent achetés ou troqués, quelquefois volés.

Au total, plus de 90 % des pièces majeures d'Afrique subsaharienne se trouveraient hors du continent, selon les experts. Et l'Unesco soutient depuis plus

de quarante ans le combat des pays qui, en Afrique et ailleurs, exigent la restitution de leurs biens culturels disparus lors de l'époque coloniale. Du côté du Royaume-Uni, le British Museum (plus de 200 000 objets africains) a proposé des prêts au Nigeria ou à l'Éthiopie, pillée lors d'une expédition britannique en 1868, mais rechigne à

restituer des biens. Le débat est plus avancé en Allemagne, sensibilisée à la question depuis les spoliations de l'ère nazie et elle-même pillée par l'Armée rouge. La ministre fédérale de la Culture a même expliqué à l'Unesco qu'il fallait s'appuyer sur les restitutions faites aux juifs spoliés pour aborder la question des objets africains présents en Europe. D'ailleurs, à de rares exceptions près : en 2003, le musée ethnologique de Berlin a ainsi rendu une précieuse statuette d'oiseau au Zimbabwe, ex-colonie britannique. Depuis plusieurs musées travaillent à identifier l'origine des milliers d'œuvres issues de l'époque coloniale, quand l'Allemagne avait notamment la main sur le Cameroun, le Togo ou la Tanzanie. La provenance des objets qui seront exposés au Humboldt Forum, le grand musée ethnologique qui doit ouvrir à Berlin, sera explicitée. Mais c'est en Belgique que le débat s'est dernièrement emballé. Dans une lettre ouverte publiée le 25 septembre, 36 personnalités des mondes artistique, universitaire et associatif, en majorité afro-descendantes, ont dénoncé une « Belgique à la traîne sur la restitution des trésors coloniaux » par rapport à la France, l'Allemagne et le Canada.

I.M./l'Express

RESTITUTION CULTURELLE :

Pourquoi il faut repenser le moment colonial

Au-delà des restitutions annoncées, la nature des objets, notamment le contexte de leur collecte, est une occasion unique de questionner le fait colonial. J'ai été très intriguée de tomber sur une exposition sur le navire La Marie-Séraphique au Musée de l'Or à Bogota. C'est que depuis quelques années, la Colombie, tout comme d'autres pays de l'Amérique latine, tente de revisiter l'histoire de l'esclavage à l'aune de l'émergence de mouvements qui luttent pour la reconnaissance des droits des Afro-Colombiens. L'exposition retrace le parcours du navire négrier nantais entre le 1er mai 1768 et le 27 juin 1969 alors qu'il transportait 315 esclaves africains entassés dans des conditions inhumaines, retournant en Europe avec à bord le profit de leur vente et un ravitaillement en café et sucre. Avec 4 350 expéditions répertoriées, la France fut la 4e puissance esclavagiste entre les XVIIe et XIXe siècles. Le port de Nantes était responsable de 40 % de ce trafic avec pour cadre législatif le Code noir. Ce contexte peut servir de tableau de fond au débat actuel sur la restitution des artefacts africains à leurs pays d'origine. La question de la restitution repose directement et plus globalement celle du pillage humain, économique et culturel dont l'Afrique a

fait, et continue d'ailleurs de faire, l'objet. Cela devrait donc être le début d'un débat, et non pas une réponse définitive. Parmi les dizaines de milliers d'objets concernés, certains aujourd'hui exposés au musée du quai Branly, on trouve des objets pillés au palais de Dongsoume lors de la guerre française contre Béhanzin, roi du Dahomey, en 1892. On trouve également des objets rapportés par Griaule et son équipe. En 1930, Marcel Griaule et un groupe d'ethnologues entreprennent de parcourir l'empire français à la bonne vieille manière des explorateurs-pionniers. L'expédition Mission ethnographique et linguistique Dakar-Djibouti fait l'objet d'une loi spé-

cial (loi du 31 mars 1931) et de dotations importantes et sans précédent dans l'histoire de la recherche en France, avec des contributions généreuses aussi bien publiques que privées. La mission était chargée de documenter la vie, d'archiver des connaissances sur les peuples africains, et surtout d'amasser des artefacts. Ces objets ont souvent servi – et servent encore – à des rituels et dans la vie quotidienne des peuples qui les ont fabriqués. Ils représentent des aspects de pratiques culturelles qui ont souvent été interrompues et l'énergie qui les animait étouffée. Leur importance rituelle et esthétique excède largement l'espace clos d'un

musée, fut-il le plus avant-gardiste. Michel Leiris, qui a participé à l'expédition de 1931, décrit par le menu les « sacrilèges » parfois commis pour arracher leur « butin » à des populations affolées. La mission, présentée comme un projet « pacifique », humanitaire et scientifique, a cependant servi à la fois de justification à l'expropriation, la subjugation de groupes culturels sur la base d'une instrumentalisation des connaissances récoltées au sujet de ces mêmes peuples et leurs modes de vie.

Par Amy Niang, politologue, spécialiste des relations internationales

À L'ORIGINE DU PILLAGE DES BIENS DE L'AFRIQUE

Le prétexte de la « mission civilisatrice »

Dans le débat actuel, l'argument de « capacité » des musées et institutions de préservation africains attribue une incompétence culturelle à un groupe racialisé. Les Africains n'auraient en effet ni les facultés humaines ni la sensibilité esthétique pour apprécier des objets qu'ils ont eux-mêmes fabriqués, encore moins de les préserver, ils doivent donc en confier la garde à ceux qui savent les valoriser. Ces objets – du reste archives d'une relation violente et problématique – et les peuples et cultures qui les ont produits

ont servi au projet moderniste européen. Ils représentent l'extraction d'un labeur à la fois physique, intellectuel et culturel. Comme le dit si bien Valentin Mudimbe, les cultures et peuples africains ont toujours servi de matière première à la mission civilisatrice occidentale. La question de la réparation n'est pas un vieux problème, mais un problème du monde d'aujourd'hui. L'Afrique d'aujourd'hui appartient aux multinationales occidentales et à leurs complices africains. La grande majorité des Africains ne se

retrouve plus dans leur continent. Ils ne maîtrisent plus ni leur espace, ni d'ailleurs les outils, lois, traités et transactions qui conditionnent le cadre de leur vie. Ils vont alors « chercher vie » ailleurs. Le schéma de permissivité est resté le même depuis des siècles. L'Afrique fournit du café, du cacao, de l'or, du diamant, de l'uranium, du coltan, du cuivre, du pétrole, du gaz naturel, des pierres précieuses, du bois et des bras jeunes, forts, et bon marché.

A.N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE GHARDAÏA
DAIRA DE MANSOURA
COMMUNE DE MANSOURA
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES DE CAHIER DU CHARGE
N°03/2024
N° D'IDENTIFICATION FISCAL: 0985.47.13.90.85.402

INTITULE DE L'OPERATION: AMENAGEMENT DE L'ENTREE DE VILLE AVEC PLACES PUBLIQUES DE COMMUNE

Le P.A.P.C de la commune de MANSOURA lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°03/2024 pour **Projet : AMENAGEMENT DE L'ENTREE DE VILLE AVEC PLACES PUBLIQUES DE COMMUNE**

Les entreprises intéressés et qualifiés **catégorie quatre (04) et plus activité principale Bâtiment et secondaire travaux public ou catégorie quatre (04) et plus activité principale travaux public et Bâtiment secondaire**, pourront retirer le cahier des charges auprès de Bureau d'équipement de la commune de MANSOURA contre paiement d'un montant de **(8000,00 DA)** au compte de commune ouvert au nom de trésor communal de mansoura

Les soumissions constituées dossier de candidat des offres techniques et financières:

a) Dossier de candidature:

- 1-déclaration du candidature dûment remplie et signée et datée.
- 2- Déclaration de probité dûment remplie et signée et datée.
- 3-Statut de la société.
- 4-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 5-Attestation **catégorie quatre (04) et plus activité principale Bâtiment et secondaire travaux public ou catégorie quatre (04) et plus activité principale travaux public et Bâtiment secondaire** copier de registre commerce.
- 6- Bilan fiscal de l'entreprise pour les Trois (03) dernières années visées par les service Impôts 2020-2021-2022.
- 7- Liste de matériels dirigés pour le projet appuyée des pièces justifications détaillée dans le cahier des charges.
- 8- Les moyens humains appuyés des pièces justificatif par affiliation réquisitionné par services de CNAS valable jusqu'à la date de dépôts des plis et les attestations pour l'encadrement.
- 9- Références du soumissionnaire pour les projets-au moins **(01)** un projets dépasse le seuil de marché en aménagement urbain ou voirie, éclairage. Aménagement des places et Aménagement des places en équipements publiques.
- 10-Quittance de paiement du droit de la soumission (8000.00 DA).

Observation : Les pièces qui justifiés la déclaration du candidatures doit apportés a délai 10 jours a la dates de convocation Selon le décret ministérielles: 15/247 du 16 septembre 2015 qui contient le suivant:
 Attestation de dépôt des comptes sociaux valide - copie de casier judiciaire N03 valide 03 mois - copie d'extrait de rôle néant ou régulier par calandrées - copie de Cnas- Casnos- Cacobath valide-copie d'attestation de numéro fiscale - copie de référence de compte bancaire (Rib Bancaire)

b) Offre technique:

- 1-La déclaration à souscrire dûment remplie et signée par le soumissionnaire.
- 2- Mémoire Technique remplie et cachée et signée.
- 3-Cahier des charges dûment signée et paraphée et mentionné "lu et accepte" manuellement.
- 4- Planning prévisionnel des travaux dûment remplie et signé.

c) Offre financière:

-Lettre de soumission dûment remplie et signée 2- Bordereau des prix unitaires dûment remplie et signé Devis quantitatif estimatif dûment rempli et signé.

Les offres techniques et financières et Dossier de candidat devront être distinctes et contenues dans des plis séparés avec indication pour chaque pli.Elles sont remises en un seul pli, sous enveloppes dont celle de l'extérieure sera anonyme et ne doit contenir que la mention:

ne pas ouvrir souf par la comète d'ouvrir des plis et jugement des offres Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n°03/2024.

Projet : AMENAGEMENT DE L'ENTREE DE VILLE AVEC PLACES PUBLIQUES DE COMMUNE

Le dépôt des plis au bureau d'équipement de commune Mansoura Wilaya Gharđaia au jour:..... 08 h:00. 10 h:00. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 120 jours à compter de la date de dépôt des offres + le délai de préparation des offres.

La durée de préparation des offres est fixé (15) Quinze jours a partir de la date de sa premier publication et le jours de dépôt Les offres et fixé le dernier jours de la durée de préparation des offres au plus tard à 10h00 et l'ouverture des plis se fera, le Même jour, en séance publique au Siège de la commune de Mansourah. Si ce jours coïncidé avec un jours férié ou un jours de repos légale, la durée de préparation des offres prolongé jusqu'au le jours ouvrable suivantes.

L'EXPRESS DU 31/01/2024 ANEP : N° 2416003087

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
 DAIRA DE MOUZAIA
 COMMUNE D'AIN ROMANA
NIF :0928004 01 01

Avis D'attribution Provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 82 décret présidentiel N 15/247 portant réglementations des marchés publics et des délégations de service publics

Le président D'APC de Ain Romana informe l'ensemble des soumissionnaires Ayants participé a l'avis d'appel d'offre ouverte n°07/2023. Que l'avis d'attribution provisoire publiée dans les journaux : **EL MICHOUAR ELSYASSI** en arabe le : 23/11/2023 et **l'express en français** en date du : 23/11/2023, Et après réévaluation des offres réunion en date Du : 17/01/2024. Le projet cité au tableau ci-dessous a été attribué provisoirement aux l'entreprises suivantes :

N° Ordre	Intitulé de l'opération	Numéro et nom de lot	Dénomination et adresse de l'entreprise	Montant de l'offre				Délai de réalisation	NIF	Observation
				Offre de l'entreprise		Offre après correction				
				Min	Max	Min	Max			
01	Approvisionnement en Alimentation des cantines scolaire Pour année 2024	Lot n°01 : acquisition d'alimentation général et du pain	Commerce de détail de l'alimentation general ET legume, fruit et viande volaille -MORCELI HANANE- mouzaia	7.847.107.98 DA	15.563.742.95 DA	7.847.107.98 DA	15.563.742.95 DA	Un (01) jour	2840916001761100000	Offre unique pour lot n°02 après rejet de la première offre

Conformément à la disposition de l'article 56 de la loi 23/12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et article 82 DE DUCRET présidentiel N 15 -247 DU date le 16/09/2015 pourtant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut présenter un recours dans un délai de 10 jours à compter de la première parution. Du présent avis sur les quotidiens nationaux et le BOMOP NB : tout recours traduit après les délais réglementaires seront considérés comme non fondés

L'EXPRESS DU 31/01/2024 ANEP : N° 2416002990

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SANTE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE CHLEF
ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE DE PROXIMITE D'OUED FODDA
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 modifié et complète portant la réglementation de marchés publics et délégation de service public la directrice de l'établissement public de santé de proximité d'Oued fouda, wilaya de Chlef informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu avis d'appel d'offres national ouvert

Publie dans " elmichouar al-seyassi " en langue national le 03/01/2024 et "L'express " en langue étrangère le 03/01/2024 et le BOMOP le 07/01/2024 après évaluation des offres techniques et financiers que le marché attribué provisoirement suivant le tableau ci-dessous :

Intitulé de l'opération	Entreprise adresse	Note offre Technique	Montant min en TTC proposé en ttc	Montant max en TTC proposé en ttc	Délai d'exécution	DSS
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR l'année 2024 concernant approvisionnement en repas alimentaire préparé a manger pour les patients et personnels de garde pour les structures suivantes: polyclinique d'oued fouda/polyclinique d'oum drou/polyclinique de beni rached/polyclinique d'elkarimia	KEBOI ABDELHALIM NIF N° :195441006210181	60 Points	6 752 500,00	8 103 000,00	Année 2024	melleures Offre technique et financement moins = disant

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 modifié et compléé portant la réglementation de Marché public et délégation de service public. Tous soumissionnaires conteste le choix opéré par le service contractant peuvent introduire recoure dans un délai de dix (10) jours qui suivent la date de publication .

L'EXPRESS DU 31/01/2024 ANEP : N° 2416003016

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

WILAYA DE DJELFA
 DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

AVIS DE PRE-SELECTION

Conformément au décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 et à la loi 23/12 du 05/08/2023 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Djelfa informe les bureaux d'études participants au Concours National d'Architecture. Concernant l'étude et le suivi pour la réalisation d'une Salle spécialisée à **OUM LAADHAM**, qui sont qualifiées pour la première phase (candidature) et mentionnées dans le tableau ci-dessous sont invitées à déposer leurs offres techniques. et prestation le trentième (30ème) jour à compter de la date de la première parution du présent avis dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux.

رقم	مكتب الدراسات	رقم	مكتب الدراسات	رقم	مكتب الدراسات
1	بريدان عوشة	8	تجمع بن عودة	15	تجمع جوان حمزة
2	تجمع الاتحاد خلدي وليد	9	بن عمروي تليل	16	تجمع المسد بن فرينة
3	عمرالي عبد القادر	10	تجمع التراق عوفاة حسن	17	تجمع تصاميم عوشة سهيل
4	بلنيس عوشة	11	جود لطفة	18	تجمع حاجي اصغر حروفش
5	سعودي عبد القادر	12	تجمع محمدي عباس مرياح	19	تجمع القنح
6	تجمع صفري منصور	13	تجمع حسني بونينة	20	تجمع بلعاس خالد
7	بن جدر احمد سمير	14	حسني نور الدين ياسين		

L'EXPRESS DU 31/01/2024 ANEP : N° 2416003075

AUTOMOBILE

Nouveau record mondial de ventes pour Toyota

Toyota a annoncé mardi avoir écoulé 11,2 millions de véhicules en 2023, un nouveau record confortant son premier rang mondial en volume. Mais le colosse japonais fait profil bas, alors que trois de ses filiales sont touchées par des scandales.

La hausse sur un an a été robuste (+7,2%), alors que le groupe (marques Toyota, Lexus, Daihatsu et Hino) a profité d'une envolée de ses ventes de véhicules hybrides et de la résorption des pénuries de semi-conducteurs, qui avaient précédemment ralenti sa production.

Toyota a récupéré le titre symbolique de numéro un mondial de l'automobile en volume en 2020 et l'a conservé depuis, devant le groupe allemand Volkswagen, de nouveau arrivé deuxième l'an passé avec 9,24 millions de véhicules écoulés (+12%, selon des chiffres publiés début janvier). Le sud-coréen Hyundai-Kia s'est maintenu à la troisième place, avec 7,3 millions d'unités vendues en 2023 (+6,7%).

De son côté, l'alliance Renault-Nissan-Mitsubishi Motors a écoulé 6,4 millions de véhicules l'an dernier (+4%), a calculé l'AFP à partir des ventes annuelles de Nissan (+4,6%) et Mitsubishi (-10,4%), également publiées mardi. Celles de Renault, publiées mi-janvier, ont progressé de 9% en 2023. Les ventes en volume de Stellantis devraient être annoncées lors de ses résultats annuels le 15 février. Barclays s'attend à environ 6,15 millions de véhicules vendus par le groupe franco-italo-américain en 2023. Toyota n'a cependant guère envie de pavoiser ces temps-ci. Car tant Hino (camions et bus) que Daihatsu (mini-voitures) sont éclaboussés par des irrégula-



rités dans les certifications de leurs véhicules au Japon, de mauvaises pratiques qui dureraient depuis des années. Les ventes de Hino ont chuté l'an dernier à cause de ce scandale (-9,8%), et Daihatsu a suspendu toute sa production depuis fin décembre, en espérant la reprendre progressivement à partir de février.

Toyota a aussi annoncé lundi la suspension des expéditions de dix modèles diesel à cause d'irrégularités similaires dans l'homologation de leurs moteurs au Japon, produits par une autre de ses

filiales, Toyota Industries. « J'ai honte d'admettre que de telles situations se soient produites », a déclaré mardi le président du conseil d'administration de Toyota, Akio Toyoda, lors d'une conférence de presse dans une ancienne usine du groupe reconvertie en musée commémoratif à Nagoya (centre du Japon). Comme Toyota à la fin des années 2000, quand la marque avait dû procéder à des rappels géants de véhicules dans le monde à cause de problèmes de qualité, ses filiales « ont perdu de vue les valeurs et les priorités qui auraient dû être main-

tenues », a estimé M. Toyoda. Il a plaidé pour un retour aux sources, axé sur le « gembu », la « philosophie » de Toyota consistant à optimiser ses procédés en plaçant l'atelier, ses employés et ses produits au cœur.

« Retrouver la confiance de nos clients prendra du temps », a encore estimé le petit-fils du fondateur de Toyota, qui a exprimé ses « profondes excuses » pour les scandales touchant ses filiales. Il a aussi dit se sentir « pleinement responsable » de ces scandales. Mais plutôt que de démissionner, il veut « agir » et faire profiter aux filiales de son expérience passée de redressement de Toyota dans les années 2010, a-t-il expliqué.

Les scandales dans les filiales « pourront potentiellement avoir des répercussions sur la réputation globale de Toyota, surtout si les inquiétudes se portent sur la gouvernance et les pratiques éthiques », a déclaré mardi à l'AFP Tatsuo Yoshida, analyste automobile chez Bloomberg Intelligence. « L'étendue de leur propagation au-delà du Japon dépendra de la sévérité des problèmes, de la façon dont Toyota va y faire face » et de la manière dont sa réaction sera perçue par l'opinion publique, a-t-il ajouté. Toyota est par ailleurs en retard dans le segment 100% électrique, dans lequel il a vendu seulement 104.018 véhicules en 2023: un chiffre qui a certes quadruplé sur un an, mais qui fait toujours pâle figure par rapport à l'américain Tesla (1,81 million de voitures électriques livrées) et au chinois BYD (1,57 million d'unités).

Mais pour l'instant, Toyota compense largement ce point faible par le dynamisme de ses ventes mondiales de véhicules hybrides (plus de 3,4 millions d'unités en 2023, un bond de 31,4% sur un an). Toyota vise 1,5 million de ventes électriques par an dès 2026, mais cet objectif s'annonce de plus en plus difficile à tenir.

In L'Orient Le Jour

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

FACE À LA CRISE DU LOGEMENT, LE CANADA LIMITE LE NOMBRE DE PERMIS D'ÉTUDE

Le gouvernement fédéral a fixé un plafond au nombre de permis de séjour qui seront accordés aux étudiants internationaux au cours des deux prochaines années. Pour 2024, 360 000 visas sont prévus, soit une baisse de 35 % par rapport à l'année précédente, explique "The Globe & Mail". Atténuer la pression exercée par les étudiants étrangers sur le logement et les soins de santé. Tel est l'objectif de la mesure annoncée le 22 janvier dernier par le ministre canadien de l'Immigration, Marc Miller : le plafonnement "temporaire" du nombre de permis d'études accordés aux étudiants étrangers.

"Environ 360 000 permis d'études seront octroyés en 2024, soit une baisse de 35 % par rapport à 2023, précise The Globe and Mail. Le plafond s'appliquera aux programmes collégiaux et de premier cycle, ce qui signifie que les personnes poursui-

vant des études de maîtrise et de doctorat ne seront pas affectées, pas plus que les étudiants qui renouvellent leur visa. Les restrictions ne s'appliqueront pas non plus aux permis d'école primaire et secondaire."

Au cours des deux prochaines années, il n'y aura "aucune nouvelle augmentation" du nombre d'étudiants internationaux au Canada, a prévenu le ministre. "Ce qui signifie que le nombre de visas accordés correspondra à peu près à celui des permis arrivés à expiration", commente le journal. Ottawa a donné aux Premiers ministres des provinces jusqu'au 31 mars pour établir un processus de délivrance des documents. D'ici là, le programme de candidature pour les étudiants de premier cycle est suspendu, "sauf au Québec, où un processus est déjà en place". "Nous avons deux ans pour remettre le navire en ordre. Car c'est un

peu le désordre et il est temps de le maîtriser", a déclaré M. Miller. Les permis d'études accordés aux étudiants étrangers font partie des principaux moteurs de la croissance démographique au Canada, qui connaît actuellement son rythme le plus rapide depuis les années 1950. En 2015, il y avait 352 325 étudiants étrangers au Canada. À fin 2023, ils étaient 1 028 850, selon Statistique Canada. Le nombre de nouveaux arrivants a augmenté de façon spectaculaire que l'économie ne peut plus les absorber, font valoir les experts. C'est le cas en particulier en matière de logement : le nombre de nouveaux logements locatifs disponibles ne suit pas la demande. Une agence fédérale du logement estime ainsi qu'il manquera dans le pays quelque 3,5 millions de logements d'ici la fin de la décennie.

In **Courrier International**

CLIMAT

LE RECORD DE TEMPÉRATURE DE 48,8°C EN EUROPE CONTINENTALE CONFIRMÉ PAR L'ONU

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a confirmé le record de température de 48,8°C atteint le 11 août 2021 en Sicile, a-t-elle indiqué mardi dans un communiqué. « Un panel international de scientifiques atmosphériques a vérifié la température enregistrée par une station météorologique automatisée à Syracuse, sur l'île italienne de Sicile », précise le communiqué de l'organisation onusienne, ajoutant que le record précédent était de 48,0°C enregistré en Grèce en 1977.

In **Agence**

ELON MUSK "NEURALINK" IMPLANTE LA PREMIÈRE PUCE CÉRÉBRALE CHEZ UN HUMAIN

Le magnat américain de la technologie, Elon Musk, a annoncé dans la journée du lundi que sa start-up "Neuralink" avait implanté la première puce cérébrale chez un être humain. "Le premier humain a reçu hier un implant de Neuralink et se remet bien. Les premiers résultats montrent une détection prometteuse des pics neuro-naux", a déclaré Musk sur la plateforme X, sans fournir de plus amples détails sur l'identité du patient. Musk a fait savoir que le premier produit Neuralink avait été baptisé "Telepathy", et "permet de contrôler votre téléphone ou votre ordinateur, et à travers eux,

presque n'importe quel appareil, simplement par la pensée. Les premiers utilisateurs seront ceux qui ont perdu l'usage de leurs membres", a-t-il annoncé.

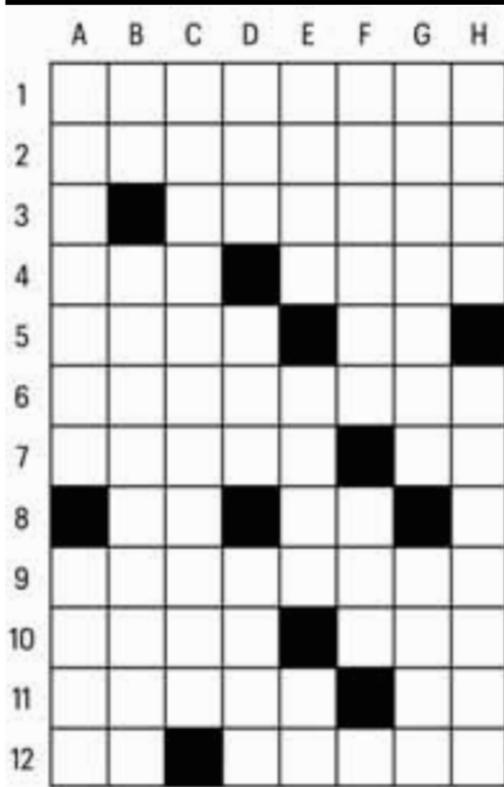
"Imaginez si Stephen Hawking pouvait communiquer plus rapidement qu'un dactylographe ou un commissaire-priseur. C'est l'objectif".

L'année dernière, Neuralink avait indiqué avoir reçu l'approbation de la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis pour sa première étude clinique sur les greffes d'implants cérébraux chez l'homme.

En 2016, Musk a cofondé la compagnie Neuralink dont le but est d'intégrer cerveau humain et intelligence artificielle (IA) en créant des dispositifs intégrés dans le cerveau pour faciliter sa fusion avec les machines. L'entreprise construit des appareils susceptibles d'aider les personnes atteintes de paralysies, indique l'entreprise sur son site Internet.

In **Agence Anadolu**

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Faciles à porter. Bicross ou VTT.
- B. Ancien oui. Aptitudes, facultés.
- C. Qui ont changé de nationalité.
- D. Convenance personnelle. Forme d'avoir. Crête et Chypre.
- E. Créature vivante. Boisson de bébé. Est-ouest.
- F. S'indigne avec force (se). Ce n'est pas grand-chose.
- G. Plaintes de Ronsard. Dont on s'est servi jusqu'au bout.
- H. Ils se mettent à table. Épices vendues en poudre.

HORIZONTELEMENT

- 1. Bâtiments de ferme.
- 2. En proie à une situation déchirante.
- 3. Trois vers.
- 4. Ancien bouclier. Paysages désertiques.
- 5. Peu fréquent. Deux à Rome.
- 6. Aidées dans leur tâche.
- 7. Danse afro-cubaine. À lui.
- 8. Il s'oppose à ça. Adresse informatique.
- 9. Il passe voir quelqu'un.
- 10. Rivière de Bretagne. Vaste pays.
- 11. Loin d'être avantagée. Avant la date.
- 12. Péroné ou tibia. L'éleveur y loge ses porcs.

LES MOTS FLÉCHÉS

Clues:

- OISEAUX D'ALSACE
- ASSÉCHER LE PUITS
- CHOISIR PAR SUF-FRAGES
- ALLONGE LE BRAS
- FRIMA
- PAROLES DE CANCRES
- SOLDAT
- LOUPÉE
- C'EST PAREIL
- ARTICLE COURANT
- ASSOCIÉS
- ELLES ACCOMPAGNENT LES PLATS
- SERVICE DE VIGILES
- CÉRAMISTE
- MONNAIE DE TUNISIE OU D'ALGÉRIE
- FAIRE UNE POLISSE
- EST-NORD-EST
- IL DRAPE UNE INDIENNE
- APPARU
- ELLE EST BLOQUÉE PAR L'ÉCROU
- COTISATION SOCIALE
- MOTIF DE PLAINTE
- ON CHERCHE TOUJOURS À L'AT-TEINDRE
- DÉFAUT QUI FAIT POIDS...
- DOUZE À ROME
- QUI ATTEINT LA PERFECTION
- BÂTIMENT À QUAIS
- BIEN BOU-TONNE
- ELLE COMPTE CINQ LIGNES
- CÈDE
- SAPENT LE MORAL
- DIEU DU SOLEIL EN ÉGYPTE
- SOCIÉTÉ ANONYME
- DÉS-AVANTAGER
- SE RAP-PORTER À (SE)
- FAMILIÈ-REMENT TRÈS FATIGUÉ
- COURT
- POÉSIE MODERNE
- DE RETOUR
- AVANT MIDI
- ACTEUR DE LA FUREUR DE VIVRE
- SAIT SE SERVIR DE LA RADIO
- CÔTÉ OÙ L'ON VOIT LE JOUR POINDRE



SIDOKU

		7				8		4
		4		9	7			
2		8		4				3
		9			3			8
	7						9	
4			2			3		
	4			8		1		6
			1	5		2		
8		2				5		
1	2	3	4	5	6	7	8	9

MOTS MÊLÉS

ANION CLIVAGE ECOSSER FANE FECOND FISSURER FOIE FRESIE GLORIFIER
 MANUSCRIT MONOPOLE NEUTRE ORATORIO ORFÈVRE PERFDIE ROLLER ROUPIE
 SCANDALE SIGNIFIER TESTEUR TIRAILLER URANIE VILAIN

R	U	E	T	S	E	T	A	E	D	G	E
E	O	L	I	I	E	C	G	N	L	F	I
L	I	A	R	G	R	A	O	O	I	F	S
O	R	D	A	N	V	C	R	S	R	O	E
P	O	N	I	I	E	I	S	E	S	I	N
O	T	A	L	F	F	U	L	U	N	E	E
N	A	C	L	I	R	L	T	A	N	A	R
O	R	S	E	E	O	E	R	R	I	A	F
M	O	R	R	R	O	U	P	I	E	N	M

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 06:20	DOHR 12:57	ASR 15:37	MAGHREB 17:56	ISHA 19:24
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

TIZI-OUZOU

LE TAUX DE RACCORDEMENT À L'INTERNET A DÉPASSÉ 90%

Le taux de pénétration à l'internet a connu une hausse vertigineuse sur les quatre dernières années dans la wilaya de Tizi-Ouzou où le nombre de ménages raccordés à l'internet filaire et par radio dépasse désormais les 90%. Le taux de pénétration à l'internet par ménages est passé de 59,16% en 2020 à 90,61% à fin 2023 tandis que celui de la téléphonie fixe est passé de 70% en 2020 à 95,73%

en 2023. Ce taux appréciable a été atteint suite à un déploiement massif d'équipements et de technologies modernes ayant permis d'augmenter sensiblement le nombre de nouveaux accès. Le nombre d'accès est passé de 6 432 en 2020 à 94 816 à fin 2023. Une évolution qui aura permis à la wilaya de Tizi-Ouzou d'atteindre une capacité totale de 323 768 accès à l'internet.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 31 JANVIER 2024 // N°739 // PRIX 20 DA

LA CROISSANCE DANS LE SECTEUR DES HYDROCARBURES, UN ENJEU STRATÉGIQUE

Zoom sur les grands projets de Sonatrach

Une capacité minimale de 20 milliards de mètres cubes/an de gaz pourrait être mobilisée à court et moyen termes et contribuer à augmenter de manière significative la production de Sonatrach.

La relance du secteur des hydrocarbures est devenue un enjeu stratégique. Car cette branche n'arrive pas à tirer la croissance économique du pays. Selon les prévisions contenues dans la loi de finances 2024, le secteur des hydrocarbures fera moins de 1% de croissance annuel entre 2024 et 2026 contrairement à l'industrie, l'agriculture, le BTP et les services qui vont booster la croissance économique du pays au cours de cette période. Car si cette branche réalisait un taux de croissance supérieur, la croissance économique en Algérie dépasserait les 4% enregistré actuellement. Ce qui veut dire création d'un plus grand nombre d'emplois et donc une baisse du chômage en Algérie et sur le plan des recettes une amélioration des revenus du pays. EN 2022, la croissance de la production de Sonatrach n'a été que de 2,4% en 2022 selon la compagnie nationale, soit une légère croissance. Mais comment expliquer cette tendance ? Il faut noter que Sonatrach a plusieurs grands projets qui ne sont pas encore entrés en production. Elle a réalisé de



nombreuses découvertes mais non encore exploitées. Il suffit de mobiliser ces ressources non exploitées pour inverser cette tendance. Un zoom des grands projets de Sonatrach en cours de réalisation ou en voie de lancement montre qu'il n'est pas exclu qu'ils entrent en production dans des délais plus rapides avec une plus grande dynamique imprimée à l'activité développement et production d'hydrocarbures, le cœur de métier de Sonatrach. D'abord citons la phase 4 du projet boosting de Hassi R'Mel (phase 3 achevée en 2021) qui doit être lancé. Ce projet vient d'être inspecté par le ministre de l'énergie, Mohamed Arkab Ceci afin de maintenir sur 10 ans la production du gisement de Hassi

R'Mel à hauteur de 60 milliards de mètres cubes/an. Il convient d'ajouter le méga projet de développement des gisements de gaz de Tinhert qui doivent produire 10 milliards de mètres cubes/an à l'horizon 2025. N'oublions pas également le gisement d'Isarène d'une capacité de 3,5 milliards de mètres de gaz qui devait être mis en service en 2023. Même topo pour le gisement de Touat exploité en partenariat avec Neptune qui vit des problèmes de dépollution et pourrait en traitant ce problème produire 4 milliards de milliards de mètres cubes/an. A ce sujet, Neptune Energie étant absorbé par l'Eni, se pose la question de savoir si Sonatrach exercera son droit de péremption ou si elle laissera l'Eni

acquérir la part de Neptune Energie dans ce champ. Ajoutons le gisement qui devait être exploité en partenariat avec Total et qui a repris par la compagnie nationale mais non développé par la compagnie nationale, à savoir l'Ahnet. Ce gisement pourrait produire 4 milliards de mètres cubes/an de gaz. Citons également le périmètre de Timssit au sud-ouest qui selon un ancien responsable de Sonatrach recèle d'importantes ressources en gaz. Ce gisement pourrait produire 4 milliard de mètres cubes/an. Nous avions là à travers seulement ces gisements de gaz une capacité de production supplémentaire de 20 milliards de mètres qui peut être mobilisé dans une échéance d'1 an à trois ans- quatre ans.. Encore faut-il que les décisions soient prises rapidement quant à relance ou la mise en service de ces gisements. En outre depuis 2010 au moins une centaine de gisements de gaz et de pétrole ont été découverts, même s'il s'agit de petites et moyennes découvertes. Leur développement en grappes autour de complexes de traitement existants pourrait conjugués aux gisements précités non seulement compenser le déclin de production des anciens gisements mais concourir à augmenter de façon significative la production de Sonatrach. Cela sans parler des richesses de pétrole et de gaz non conventionnelles reconnues comme très importantes en Algérie.

Khaled Remouche

PROMOTION DES MATHS ET FORMATION DES ENSEIGNANTS

L'UNESCO ET L'UNION EUROPÉENNE VEULENT Y CONTRIBUER

Le ministère de l'Education nationale en partenariat avec l'UNESCO et l'Union européenne, ont organisé, hier, un séminaire de restitution de la première phase du programme d'appui à une éducation de qualité en Algérie. Ce programme s'articule autour de volets : il s'agit du développement des compétences, du renforcement de la formation continue des inspecteurs et enseignants de mathématiques des cycles primaires, et de la création de clubs et de laboratoires de mathématiques en tant que lieu de réflexion disciplinaire, didactique et pédagogique au niveau de quelques établissements pilotes. Deux études conduites par des experts de l'UNESCO ont pour objectif de renforcer les compétences numériques et pédagogiques des enseignants et d'améliorer les programmes de formation continue des enseignants des mathématiques. Présent à cette rencontre, le directeur des enseignements au ministère de l'Education, Kacem Djehlane, a expliqué que le programme d'appui s'inscrit au cœur du plan de travail du ministère et dans le cadre de la feuille de route du gouvernement pour la période 2020/2024, cela vise l'amélioration de la qualité de l'éducation et de l'enseignement au niveau des trois cycles confondus, et ce « en renforçant la qualité de la formation continue d'un noyau national d'inspecteurs et de professeurs dans le domaine de la mise à niveau des compétences numériques et de l'enseignement à distance, ainsi que dans le domaine de l'amélioration de l'enseignement des mathématiques, qui est au centre des différentes spécialisations technologiques nécessaire pour construire l'économie de demain et la nouvelle Algérie ». Il a affirmé que ce programme est le début d'une « série d'actions et d'activités » que le ministère de l'Éducation nationale entend mettre en œuvre dans la période à venir, avec l'accompagnement de l'UNESCO, dans le processus d'amélioration de l'éducation afin d'atteindre le quatrième objectif du développement durable à l'horizon 2030.

Y.S.

COUPE MILITAIRE DE FOOTBALL

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AU CREPESM POUR PRÉSIDER LA CÉRÉMONIE DE LA FINALE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, au stade du Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CREPESM) « Chahid Messaoud Boudjeriou » à Ben Aknoun (Alger), la cérémonie de la Finale de la 51^e édition de la coupe militaire d'Algérie de football entre les équipes des forces terrestres et de la 1^{re} Région militaire. Le président de la République a été accueilli à la tribune officielle du stade du CREPESM par le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) et le Premier ministre, Nadir Larbaoui. A son arrivée, au CREPESM « Chahid Messaoud Boudjeriou », le président de la République a été

accueilli par le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), où il a écouté l'hymne national et passé en revue un détachement de différentes forces militaires de l'ANP qui lui ont rendu les honneurs. Il a, par la suite, salué le Général d'Armée, Commandant de la Garde républicaine, le Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les Commandants des Forces armées et de la Gendarmerie nationale (GN), le Commandant de la 1^{re} Région militaire, le chef du département Emploi-préparation de l'Etat-Major de l'ANP, ainsi que le chef de service des sports militaires. Le président de la République a suivi, par la suite, au salon d'honneur du complexe

sportif, en présence de membres du Gouvernement, de Conseillers à la Présidence de la République, ainsi que des directeurs et chefs des services centraux du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-Major de l'ANP, un exposé exhaustif sur les sports militaires, présenté par le Général, Chef du département Emploi-préparation de l'Etat-Major de l'ANP.

Le Président Tebboune a également suivi avec l'assistance, un court-métrage sur le Centre et les résultats des sportifs militaires qui se sont distingués cette saison sportive, réalisé par la direction de l'Information et de la Communication.

R.N.

